

Rapport sur l'antisémitisme en France

2008





Le Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est issu d'une volonté commune du Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF), du Fonds Social Juif Unifié (FSJU) et des Consistoires, de protéger la communauté juive dans son ensemble. Ainsi, les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par les Institutions citées plus haut pour y siéger une fois par mois. Le Président du SPCJ est M. Eric de ROTHSCHILD.

L'existence du SPCJ est essentiellement due à la menace terroriste et antisémite qui sévit depuis les années 80. Le SPCJ est apolitique et à but non lucratif. Il n'est pas un mouvement de jeunesse, sa vocation exclusive est la protection de l'ensemble de la Communauté.

En coopération totale avec les pouvoirs publics (Ministère de l'Intérieur, Préfectures), le SPCJ assure la protection des offices dans les synagogues les jours de shabbat ainsi que pendant les fêtes juives. Il intervient également à la demande de différentes associations, afin d'assurer la protection de grands événements communautaires. Il est dans le domaine de la sécurité, l'unique organe officiel de la communauté.

Par ailleurs le SPCJ assure une mission d'Audit et de conseil en travaux de sécurité sur les bâtiments communautaires (écoles, synagogues...). En dehors des subventions ministérielles, le SPCJ peut accorder des subventions aux associations afin de les aider à financer des travaux qu'il aura préconisés au préalable.

Enfin, le SPCJ a mis en place depuis 3 ans un Département «Ecoles» chargé de conseiller les directeurs, professeurs et associations de parents d'élèves en matière de sécurité. Ce département peut assurer par ailleurs le recrutement et la formation des agents de sécurité professionnels pour les écoles et bâtiments communautaires.

Depuis sa création, le SPCJ recense les différents actes antisémites commis sur le territoire national pour tenir informés les Responsables communautaires de l'évolution de la menace et du danger. Le SPCJ recoupe ces informations avec les pouvoirs publics au travers de contacts réguliers avec le Ministère de l'Intérieur.

Devant la montée de ces actes en 2001, le SPCJ a créé un Département «Aide aux victimes». Une ligne verte est joignable 24 heures sur 24 afin de signaler tout acte antisémite ou tout danger immédiat. Les victimes appelant ce numéro reçoivent assistance et conseil dans leurs différentes démarches juridiques. Par ailleurs, elles peuvent être mises en relation avec des services d'aide psychologique et sociale lorsque cela est nécessaire.

En dehors d'une équipe permanente, les membres du SPCJ sont **tous bénévoles**.



Le SPCJ est joignable toute l'année, 24/24 & 7/7 au 0 800 18 26 26
www.spcj.org



RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN FRANCE 2008

- Pages 2 & 3** **La Lettre du Président**
- Pages 4 & 5** **Statistiques 2008**
Actes antisémites répertoriés sur le territoire français
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.
- Pages 6 à 13** **Interview de Marc Knobel, Chercheur au CRIF**
L'Internet ne doit pas être un refuge
pour les antisémites
- Pages 14 à 19** **Actes antisémites**
Actions et Menaces en 2008 (extraits)
- Pages 20 à 24** **Chiffres et graphiques**
- Pages 26 & 27** **Procédures judiciaires**
Condamnations (extraits)
- Pages 28 à 34** **Etude de Valérie Levy-Noel du CRDA**
La liberté d'expression des pourfendeurs
des Droits de l'Homme dans les rues de France...
- Pages 36 à 44** **Point de vue de Jacques Tarnero**
Dans quel monde vivons-nous ?
Dans quelle France vivons-nous ?

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le Rapport Annuel 2008 sur l'Antisémitisme en France réalisé par le Département d'Aide aux Victimes du SPCJ.

Ce rapport est dédié à la mémoire d'Elisabeth Cohen-Tannoudji, Chargée de mission au CRIF et Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, qui nous a quittés il y a quelques semaines. Depuis quelques années, Elisabeth coopérait régulièrement avec le SPCJ dans le cadre de notre partenariat avec le CRIF sur les questions de lutte contre l'antisémitisme.

Nous constatons une stabilité des chiffres entre 2007 et 2008 avec une inquiétude légitime toutefois, car la tendance à la baisse enregistrée en 2007 ne s'est pas confirmée sur l'année 2008. Par ailleurs, le mois de janvier 2009 a été marqué par une montée en puissance de ces actes.

Cette année, nous vous proposons ce rapport sous une nouvelle forme. En effet, nous ne reproduisons pas la liste totale détaillée des actes antisémites recensés en 2008 (cette liste sera néanmoins disponible prochainement sur notre site Internet www.spcj.org). Par contre, nous vous communiquons avec ces statistiques, courbes et tableaux récapitulatifs habituels, des études et des analyses d'experts sur les causes, les vecteurs et les portées des méfaits de l'antisémitisme en France depuis quelques années.

Afin de rendre ces chiffres indiscutables et d'en améliorer la consultation et l'interprétation, nous avons encore renforcé l'approche commune de ces chiffres avec les Pouvoirs Publics. Une nouvelle typologie a donc été mise en place.

Sur le plan de l'Internet, nous avons constaté comme beaucoup le danger que représente ce vecteur dans la diffusion de cette haine antisémite depuis quelques années. La portée rapide et sans frontières de ce média nous oblige à plus de vigilance dans ce domaine.

Afin de mesurer la gravité du phénomène de l'incitation à la haine antisémite sur le net, afin d'en comprendre les mécanismes mais aussi de rechercher les moyens pour lutter contre ces dérives, vous trouverez dans ce rapport une interview de Marc Knobel, chercheur au CRIF, qui résume bien la situation.





Vous trouverez également une rétrospective de Jacques Tarnero, ancien Chercheur associé au CNRS et auteur des films « Autopsie d'un mensonge : le négationnisme » et « Décryptage », dans laquelle ce dernier nous livre une analyse de l'antisémitisme contemporain et de ses différentes expressions violentes, culturelles, idéologiques ou politiques.

Par ailleurs, la recrudescence en janvier 2009 des actes antisémites, à laquelle nous avons assisté au moment du conflit opposant Israël au Hamas, nous a amenés à vous présenter dès maintenant ces chiffres - joints séparément à ce rapport -. Cette augmentation si significative, signalée plus haut, nous a poussés à analyser dans l'urgence les causes afin de tenter, avec les Pouvoirs Publics, d'endiguer le phénomène.

Une étude réalisée par le CRDA sur les dérives de la mobilisation pro palestinienne en France, à Paris, et en région parisienne a été ajoutée à ce rapport. Comme vous le savez, ces dérives ont malheureusement donné lieu, dans les cortèges et les manifestations, à des violences physiques et verbales envers les membres de la communauté juive.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des équipes -volontaires et professionnels- du SPCJ, pour le travail réalisé toute l'année dans les différentes missions qui leur sont confiées. Leur dévouement, leur discrétion et leur maîtrise des situations délicates, contribuent certainement à amener un réconfort et un sentiment de sécurité à la communauté juive en France.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric de ROTHSCHILD
Président





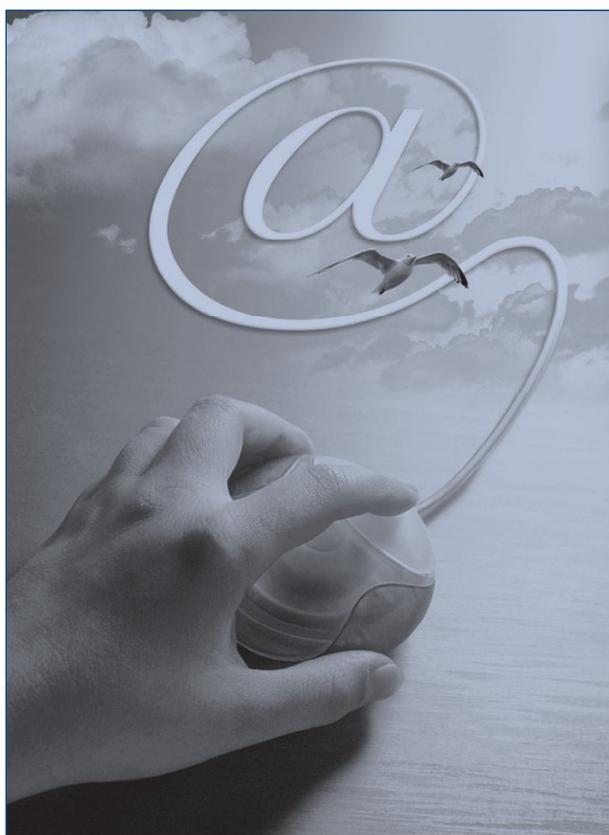
**ACTES ANTISÉMITES
RÉPERTORIÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008**



ACTES ANTISEMITES REPERTORIES SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS DU 1er JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008													
Types d'actes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par type d'acte
	ACTIONS												
Homicide ou tentative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violence	3	12	6	7	8	9	8	3	11	9	4	3	83
Attentat ou tentative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendie ou tentative	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
Dégradation	4	4	4	9	8	3	9	4	2	6	1	10	64
Nandalisme	7	16	10	16	16	12	17	7	14	16	5	14	150
Total	12	11	17	17	9	11	8	11	13	16	7	8	140
Rappel Actions 2007													
Propos, geste menaçant et démonstration injurieuse	6	17	10	16	12	6	14	6	15	12	9	14	137
Tract et courrier	4	7	1	3	3	3	8	2	8	7	3	2	51
Inscription	21	12	9	8	6	8	7	19	20	10	6	10	136
Total	31	36	20	27	21	17	29	27	43	29	18	26	324
Rappel Menaces 2007	35	35	34	31	28	23	26	18	24	33	19	27	333
TOTAL	38	52	30	43	37	29	46	34	57	45	23	40	474
Rappel Total 2007	47	46	51	48	37	34	34	29	37	49	26	35	473

Sources S.P.C.J. et Ministère de l'Intérieur

INTERVIEW de Marc Knobel





L'INTERNET NE DOIT PAS ÊTRE UN REFUGE POUR LES ANTISÉMITES

Interview de Marc Knobel
Chercheur au CRIF



L'INTERNET NE DOIT PAS ÊTRE UN REFUGE POUR LES ANTISÉMITES !

Depuis de très nombreuses années, vous traquez les sites antisémites sur l'Internet, des sites que vous poursuivez quelquefois en justice. Vous êtes également l'auteur de plusieurs études sur ce sujet, notamment pour le compte de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) ou du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (CRIF).

Pouvez-vous évaluer le nombre de sites racistes et antisémites qui polluent actuellement la Toile ?

Marc Knobel : En 1996, il était encore possible de compter les sites xénophobes. En 2009, c'est totalement impossible. Il faut savoir que les sites peuvent changer d'URL ou d'hébergeur. Ils disparaissent donc, et/ou réapparaissent sous d'autres noms. De nouveaux sites se créent. Cette croissance est donc exponentielle.

C'est aussi grave que cela ?

M. K. : On peut affirmer que des groupes ou groupuscules qui déclinaient, tant en Europe qu'aux Etats-Unis ou dans le Monde arabe, ont pu retrouver, grâce aux sites qu'ils ont créés, un second souffle. Pour certains, on peut même parler de renaissance, tant le nombre de connectés est important et peut surprendre (le site américain antisémite de Stormfront, par exemple, reçoit plusieurs milliers de visites par jour). Le net n'a certes pas inventé la propagande. Il n'est certes pour rien dans la fondation de ces mouvements et leur développement. D'autres paramètres permettent d'expliquer ce que sont ces idéologies, les stratégies élaborées, les liens qu'ils entretiennent entre eux et l'impact qu'ils peuvent avoir.

Évidemment, on ne tombe pas automatiquement sur les pages Web de Stormfront, du Ku Klux Klan, du site islamiste, antisémite et négationniste de Radio Islam. Il faut vouloir les trouver. Il n'en reste pas moins que l'on peut trouver ce genre de sites, car ils sont facilement référencés dans les moteurs de recherche.

Que voulez-vous dire ?

M.K. : Imaginons qu'un élève de collège ou de lycée doit préparer un exposé sur la Shoah. Une simple connexion sur un moteur de recherche et la saisie du mot clé « Shoah » lui donnent accès à une quantité gigantesque de documents qui traitent de la question. Seulement, aucun distinguo n'est fait entre les documents listés sur le moteur de recherche, pas le moindre avertissement. Le moteur référence ce qu'il trouve et ne sait évidemment pas distinguer entre les travaux historiques acceptés par la communauté scientifique et un texte écrit par un négationniste ou un néo-nazi. Le lycéen - quoiqu'on en pense - ne dispose pas forcément des repères nécessaires lui permettant de retenir l'un de ces textes et d'écarter l'autre. Bref, les sites racistes et antisémites peuvent être consultés et nul ne doit plus ignorer aujourd'hui ce que l'on peut alors découvrir.

Prenons un exemple, si vous le voulez bien. Internet est-il devenu l'endroit du « recrutement virtuel » des organisations radicales fondamentalistes ?

M.K. : Une sorte d'étrange autisme tente de minimiser la portée des sites islamistes comme s'il fallait s'accommoder de leur existence. Pourtant une simple connexion et une traduction adéquate permettent de mesurer le fana-



tisme, l'endoctrinement ou la haine de ces sites. Plusieurs appels au Djihad (externe) élèvent la « guerre sainte » et « la mort en martyr pour la cause d'Allah » au rang d'obligation, « même pour les femmes. » On trouve même en 2009 sur le site de Mourabitoune des textes sur la « permissivité de tuer des prisonniers de guerre » ou sur les « bienfaits du Djihad. » Des forums de discussion comprennent de nombreuses contributions françaises ou francophones racistes et antisémites. De nombreux échanges invitent les musulmans à s'organiser pour le Djihad contre les intérêts occidentaux et parmi les thèmes les plus récurrents, la promesse de paradis au « chahid » (martyrs) de la cause d'Allah sonne comme une invitation au passage à l'acte. L'effet de peur, de haine et de vengeance est partout présent et il est même recherché dans les documents diffusés. Ces faits sont d'autant plus préoccupants que certains sites semblent être ancrés en Europe. En définitive, j'affirme qu'Internet est devenu par excellence l'endroit du « recrutement virtuel » des organisations fondamentalistes. D'ailleurs, une récente étude du Ministère de l'Intérieur l'atteste. Dans ses derniers Cahiers de la sécurité, consacrés à la criminalité numérique, l'Institut National des Hautes Études de Sécurité (INHES), dirigé par Pierre Monzani, se penche sur le phénomène. Deux experts proches des milieux militaires (Walter Akmouche et Henri Hemery) ont analysé pour le compte de cet organisme la propagande des islamistes radicaux. Ils révèlent dans leur étude que les sites appelant à la « guerre sainte » enregistrent des milliers de connexions depuis l'hexagone. C'est terrifiant.

Comment peut-on lutter contre ces sites ?

M.K. : C'est difficile mais, c'est pour cette raison que les experts du King's College de Londres ont invité les Etats européens à établir des moyens humains et techniques et à développer un « contre-discours » susceptible d'endiguer la propagande radicale sur la Toile. Ce projet encore balbutiant, selon Le Monde du 12 février 2009, est piloté par l'Allemagne et il est intitulé Check the Web.

Une mission de contrôle des sites est d'ores et déjà confiée à l'office européen de police Europol.

Et les sites négationnistes ou d'extrême droite ?

M.K. : Pour les négationnistes, Internet a constitué une aubaine inespérée et leur présence est avérée sur la Toile depuis 1995. Mis à part les coups médiatiques (tels que l'affaire Garaudy ou les très récents propos négationnistes de l'évêque intégriste, Mgr Williamson), la seule planche de salut reste pour eux l'Internet. Robert Faurisson, par exemple, profita dès 1996 en rédigeant des textes destinés à être mis en ligne. Et, très tôt, les négationnistes ont surfé sur ce développement technologique ; mais ils ne sont pas les seuls : les néonazis et l'extrême droite profitent également de cette aubaine. Seulement, si, à l'instar du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, le négationnisme est l'un des aspects les plus repoussants d'Internet, « seules » quelques milliers de pages sur les centaines de millions qui existent expriment cette haine. Pourtant, quelque chose de fondamental a changé depuis que la planète Internet côtoie celle de Gutenberg : « Auparavant, lorsque quelqu'un voulait se procurer une publication de ce type, il se rendait dans une librairie d'extrême droite [...], analyse le politologue Jean-Yves Camus. Aujourd'hui, toute littérature est devenue accessible chez soi.

Est-il vrai que les plates-formes vidéo diffusent des contenus antisémites ?

M.K. : Absolument. C'est d'ailleurs un grand problème. Sur Youtube, par exemple, chaque minute, il y a l'équivalent de quinze heures (environ) de vidéos postées. Et, comme les plates-formes ont le statut d'hébergeur, elles ne sont donc pas tenues de vérifier ces contenus, au préalable. C'est pour cela que vous trouvez, par exemple, tant de séquences vidéo antisémites ou racistes.

.../...

Je pense notamment aux récentes séquences sur ou de Kemi Seba, qui dirige le groupuscule dit du Mouvement des Damnés de l'impérialisme (MDI). Kemi Seba trouve là une caisse de résonance immédiate et simple. Il peut donc se lâcher plus facilement et menacer les « sionistes » (il faut bien sûr entendre par là, les Juifs). Lors de dernières manifestations pro Hamas, à Paris, Kemi Seba a pris la parole, prêchant la haine. Ces discours enflammés se retrouvent aujourd'hui sur Facebook ou sur Dailymotion. Les vidéos sont regardées et circulent sur le Net. Il en est de même des vidéos négationnistes. Robert Faurisson a été filmé de nombreuses fois. Et, en 2009, il est tout à fait possible de visionner ces séquences. On le voit, hilare, lorsqu'il parle de la Shoah.

Il n'est pas possible de retirer ces séquences ?

M.K. : Les utilisateurs de Youtube peuvent, par exemple, signaler les contenus jugés illégaux. Mais, ce sont les plates-formes qui se chargent de vérifier ces contenus et de les retirer éventuellement. En ce qui nous concerne, nous essayons d'agir autrement. Nos avocats adressent des mises en demeure. Je m'explique : le 16 septembre 2008, en application des dispositions de l'article 6.7 de la Loi du 21 juin 2004 pour La Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN), Maître Stéphane Lilti, avocat de l'Union des Etudiants Juifs de France (UEJF) et de l'association J'Accuse a porté officiellement à la connaissance de la société Yahoo France les activités et informations illicites de langue française dont cette société a assuré l'hébergement à l'attention du public français sur la plateforme française de son service (<http://fr.answers.yahoo.com/>) à l'adresse IP suivante :

<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20080410081212AA5pEw1>
(«Bonjour, comment s'appelle cette fête juif, dont on égorge des enfants ?, merci,!?»)

Le 18 septembre 2008, Yahoo a informé Maître Lilti que cette société avait effectivement

constaté le caractère manifestement illicite du contenu notifié, lequel avait été immédiatement supprimé de leur service. C'est -de mon point de vue- la meilleure méthode. Les hébergeurs ont peur d'être poursuivis en justice.

Est-il vrai que dès le début du conflit entre Israël et le Hamas, des quotidiens ont décidé de fermer de leurs sites des commentaires et/ou leur forum de discussion ?

M.K. : Oui, c'est exact. Libération, 20 Minutes, LCI ont fermé leur forum, en raison d'un trop grand nombre de messages antisémites postés pour commenter les articles relatifs à l'intervention israélienne contre le Hamas. Ainsi, Libération a préféré fermer les commentaires, parce qu'elle a refusé de se transformer « en lieu d'aisance des racistes et des antisémites. » A noter d'ailleurs, que ces dits commentaires sont postés régulièrement. J'ai même l'impression qu'il existe une sorte de coordination militante. Des internautes ciblent un site, puis un article, et déversent alors en très grand nombre leurs violentes diatribes.

Mais, les forums sont modérés ?

M.K. : Pas tous, hélas. Et quelquefois, la modération n'est pas sérieuse. Je préconise en ce qui me concerne la systématisation de la modération.

Enfin, Internet est une zone de non-droit ?

M.K. : Sur Internet, nous avons souvent affaire à un curieux mélange. Un mixte entre le vieil : « il est interdit d'interdire » libertarien, et le « laissez faire » libéral. Internet doit-il pour autant être une zone de non-droit ? Non bien sûr. Je m'explique : sur Internet, on diffuse des informations et on peut y échanger des contenus. Que cela se fasse plus rapidement ou, dans certains cas, de façon plus pratique, ne change rien à l'affaire. Internet doit être traité de la même manière que les autres médias.



Aussi, des restrictions à la liberté d'expression peuvent être considérées comme légitimes pour lutter contre le racisme, sur Internet, si l'on se base sur la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de Discrimination Raciale (CIDR) (articles 4 et 1 notamment), mais également en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP).

L'article 4a de la Convention Internationale est parfaitement clair sur le sujet : « la diffusion active de propagande raciste est punissable pénalement. De fait, les libertés en général ne pourront en aucun cas s'exercer aux dépens des droits d'autrui reconnus par l'ONU dans l'ensemble de ses instruments internationaux en particulier au Chapitre I de la Charte de l'ONU et à l'article 30 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Il ressort ainsi de cette disposition, que la liberté d'expression ne peut être utilisée pour encourager le non-respect des droits de l'homme. »

Quel est alors le dispositif législatif en France pour lutter contre le racisme sur l'Internet ?

M.K. : On nous demande souvent si le dispositif législatif en France est suffisant pour lutter contre le racisme sur Internet ? Il n'est pas inutile de rappeler brièvement ce qu'il en est. En France, de nombreuses lois forment le dispositif français de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Pour punir les infractions à caractère raciste, la loi prévoit différentes sanctions pénales allant de l'amende, à la privation des droits civiques et à l'emprisonnement. Par exemple, l'injure raciale est punie de 6 mois d'emprisonnement au plus et/ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 22 500 € ; le refus de fournir un bien ou un service fondé sur une discrimination nationale, ethnique, raciale ou religieuse peut être sanctionné de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 € au plus.

Qu'en est-il de la lutte contre le racisme sur

Internet ? Elle a occupé une part majeure des comités interministériels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en particulier ceux du 18 mars et du 3 mai 2004.

Le dispositif de prévention et de répression a donc été renforcé par la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour La Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN). Les hébergeurs et Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) ont maintenant l'obligation de contribuer à la lutte contre la diffusion de données à caractère pédophile, négationniste et raciste. En effet, dans le cadre de la LCEN, les fournisseurs d'accès sont responsabilisés face au contenu qu'ils proposent dès lors qu'ils en ont eu connaissance.

Selon les termes de la loi, si un hébergeur a eu la « connaissance effective » du caractère illicite d'un contenu qu'il accueille, il doit agir « avec promptitude pour les retirer », sous peine de voir sa responsabilité civile et pénale engagée. Précisons néanmoins qu'aux termes de l'article 6-1 de la loi, les hébergeurs, les fournisseurs d'accès et les opérateurs de cache n'ont respectivement aucune obligation générale de surveillance des contenus qu'ils hébergent, transportent ou stockent automatiquement ou temporairement.

Enfin, à l'issue d'un comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme qui s'est déroulé le 15 janvier 2009 à Matignon, le Premier ministre, François Fillon, a demandé au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et à Isabelle Falque-Perrotin, Présidente du Forum des droits sur Internet, de conduire « un travail plus approfondi » sur les appels à la haine diffusés sur les chaînes de télévision, les radios communautaire, les forums ou les blogs. C'est une décision importante.

Il nous semble que les pouvoirs publics prennent pleinement conscience du problème.

.../...

Que fait la police dans ce domaine ?

M.K. : Il existe un office qui centralise les signalements envoyés par les internautes : l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC), qui est située à Nanterre. Créé en mai 2000 afin de lutter contre la délinquance liée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, il relève du Ministère de l'Intérieur, appartient à la direction générale de la Police nationale et dépend de la direction centrale de la Police Judiciaire.

Sont associés à ces activités le Ministère de la Défense (direction générale de la Gendarmerie nationale) et le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (direction générale des Douanes et Droits indirects et direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes). Depuis février 2006, l'OCLCTIC met également à la disposition des internautes un guichet opérationnel de « dénonciations » électroniques pour démasquer les « cybercriminels ». Ce guichet concerne en particulier la pédopornographie.

Quel est le travail effectué par les Officiers de Police Judiciaire (OPJ) ?

M.K. : A l'OCLCTIC, les Officiers de Police Judiciaire (OPJ) lisent et vérifient les signalements envoyés au portail par des internautes, des fournisseurs d'accès, des partenaires privilégiés ou des associations. Un capitaine de police nous a expliqué que les OPJ traitent chaque signalement, un signalement n'étant cependant pas une plainte. Les OPJ sont chargés de faire un tri, pour éviter qu'un même message illicite ne fasse l'objet de plusieurs enquêtes dans divers services territoriaux de police judiciaire. Disons-le d'emblée, les OPJ effectuent un travail extrêmement difficile.

En 2008, près de 14 000 signalements annuels ont été envoyés aux forces de l'ordre concernant majoritairement des affaires de

pédophilie sur Internet. 12,5 % des affaires signalées sont suivies d'une procédure. Mais, dans 80% des cas, il s'agit de « signalements redondants ». Lorsqu'un signalement est traité et si une suite doit être donnée, l'OPJ transmet les signalements au parquet. Néanmoins, les retours du parquet ne sont pas systématiques. Seulement, lorsqu'un parquet décide de poursuivre, un certain temps s'est déjà écoulé. Un temps probablement précieux. Dans l'intervalle, le site incriminé a pu changer d'hébergeur. Le texte a pu disparaître dans les méandres de la toile. Les auteurs de textes racistes savent d'ailleurs très bien se faufiler entre les mailles de la toile d'araignée des www....

À ce propos, nous pensons qu'il aurait été utile que le Ministère de la Justice communique à son tour des données et des statistiques fiables et nous aurions apprécié que des réunions de travail aient lieu pour évoquer ces sujets. Bref, en la matière, il nous semble qu'il règne une sorte d'opacité, très regrettable au demeurant. Entendons-nous bien, cependant : nous ne remettons pas en cause le difficile travail mené par les OPJ, et nous sommes conscients qu'ils sont débordés. Mais, nous pensons qu'il faut plus de moyens pour lutter contre la diffusion de propos racistes sur Internet.

Comment la plate-forme va-t-elle évoluer dans les mois à venir ?

M.K. : Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales a présenté, le 14 février 2008, un plan de lutte contre la cybercriminalité. Ce plan entend marquer une nouvelle étape dans la lutte contre la cybercriminalité : il vise à lutter contre l'usurpation d'identité, l'escroquerie en ligne, les contenus pédopornographiques et les incitations au terrorisme. Cette lutte passera par la mise en œuvre, dès décembre 2008, d'une (nouvelle) plate-forme de signalement automatique de toute forme de malversation, d'escroquerie ou, par exemple, d'incitation à la haine raciale constatée sur Internet.



Le nouveau portail de signalement des infractions sur la Toile à destination de tous les internautes prendra en compte tous les crimes et délits signalés, et non plus seulement les affaires de pédophilie. Par ailleurs, la plate-forme ne sera pas seulement un outil de signalement. Elle informera les internautes « sur les méthodes de protection des ordinateurs individuels », ainsi que sur les modes opératoires les plus couramment employés par les fraudeurs. De plus, le portail devrait être rattaché aux futures plates-formes de l'office européen de police Europol.

De quel dispositif législatif et policier en Europe en 2009 dispose-t-on pour lutter contre le racisme sur Internet ?

M.K. : En janvier 2003, le Conseil de l'Europe a ouvert à la signature le Protocole additionnel à la convention sur la cybercriminalité. Négocié à la demande de la France, ce texte demande aux États membres de criminaliser la diffusion de matériel raciste et xénophobe par le biais de systèmes informatiques. Les comportements visés sont la diffusion de matériel raciste et xénophobe, les insultes et menaces motivées par des considérations racistes et xénophobes et l'approbation ou la justification publique des faits de génocide ou de crime contre l'Humanité. Ce protocole prévoit par ailleurs de faciliter l'extradition des contrevenants à l'intérieur de l'espace européen. Il prévoit aussi de favoriser l'entraide judiciaire pour la répression de ces agissements.

En 2008 enfin, l'Europe a franchi un grand pas théorique dans la lutte contre la cybercriminalité. « Nous avons décidé la création d'une plate-forme européenne de lutte contre la cybercriminalité ». Une nouvelle structure aura pour mission de « recueillir et de centraliser les infractions relevées sur Internet », et plus particulièrement tout ce qui touche à la pédopornographie, aux activités terroristes, ou au racisme. Le Conseil invite tous les états membres qui ne disposent pas encore de plate-forme de signalement national à mettre en

place un tel dispositif, à l'échelle de leur pays ou en commun avec d'autres états membres. Les informations recueillies par chacune des plates-formes nationales seront transmises à la plate-forme d'alertes européennes.

Dès 2009, le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme seront-ils bientôt passibles de peines de prison dans toute l'Union Européenne ?

M.K. : Le racisme, l'incitation à la haine, l'apologie, la négation ou la banalisation des crimes de génocide devraient être bientôt passibles de peines de un à trois ans de prison dans toute l'Union Européenne. Les ministres européens de la Justice se sont entendus en 2008 pour instituer ces sanctions pénales dans leurs législations. L'accord punit « l'incitation publique à la violence ou à la haine visant un groupe de personnes ou un membre d'un tel groupe, défini par référence à la race, la couleur, la religion, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique ».

Sera également punie l'incitation « par diffusion ou distribution publique d'écrits, d'images ou d'autres supports », en référence à l'internet. Les Européens entendent également sanctionner « l'apologie, la négation ou la banalisation grossière publique des crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre tels que définis par la Cour pénale internationale ».

Ces peines pourraient n'entrer en vigueur que dans plusieurs mois, voire quelques années, le temps pour les pays de l'UE de transposer cette décision cadre dans leur législation respective.

La Rédaction



ACTIONS & MENACES EN 2008 (EXTRAITS)



ACTIONS

VIOLENCE

Mardi 12 février 2008

VILLEURBANNE 69100

Suite à une remarque faite à un jeune, une automobiliste est extraite de force de son véhicule et frappée au visage par la soeur de celui-ci et plusieurs amis qui tiennent des propos antisémites.

Une plainte a été déposée.

Samedi 3 mai 2008

LYON 69003

Un homme de confession juive, portant secours à son fils se faisant racketter, reçoit un coup et fait une chute. Les agresseurs étaient armés de barres de fer et leur jettent des cailloux.

Une plainte a été déposée.

Samedi 31 mai 2008

PARIS 75012

Un mineur de 12 ans, portant kippa, et sortant de la synagogue est agressé par deux individus qui l'ont mis à terre, frappé et insulté «sale juif, fils de p..., n...ta mère». La victime a été légèrement contusionnée. ITT de 2 jours.

Une plainte a été déposée.

Lundi 9 juin 2008

SAINT-SAUVEUR 33250

Alors qu'il discutait avec son locataire d'une manière cordiale, un homme de confession juive a reçu de la part de ce dernier des insultes à caractère antisémite «que j'étais un juif et qu'il allait me crever» et a reçu des coups et blessures au visage.

Une plainte a été déposée.

Mardi 19 août 2008

MARSEILLE 13013

Un commerçant de confession juive, âgé de 67 ans, a tout d'abord été insulté : "sale juif" puis a ensuite reçu un coup de couteau au bras après avoir refusé un stylo à deux individus qui se présentaient à la porte de son magasin.

Mercredi 22 octobre 2008

STRASBOURG 67000

Vol avec violence en réunion sur une personne de confession juive portant la kippa, avec des propos faisant allusion à l'appartenance religieuse de la victime.

Une plainte a été déposée.

Dimanche 28 décembre 2008

VENISSIEUX 69200

Avant de déballer sa marchandise sur un marché, un forain d'une quarantaine d'années est entré dans un café. Reconnu en tant que juif, il a été abordé puis malmené par un client. Il rentre chez lui, très choqué.

INCENDIE OU TENTATIVE

Mercredi 10 septembre 2008

VILLE 74

Un cocktail Molotov a été lancé contre la synagogue.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 5 décembre 2008

MARSEILLE 13000

Un véhicule stationné le long du mur d'enceinte d'une synagogue a été incendié.

Une enquête est en cours.

DÉGRADATION / VANDALISME

Vendredi 8 février 2008

VILLEURBANNE 69100

Cinq vitres d'une synagogue ont été brisées entre le 8 et le 9 février. Un individu crachant sur la mezouza plusieurs fois par jour a été remarqué par un témoin une dizaine de jours auparavant.

Une plainte a été déposée.

ACTES ANTISÉMITES

ACTIONS (suite)

Vendredi 25 avril 2008
BISHEIM 67000

Un lieu de culte a été dégradé : volet, vitre cassée, traces de brûlures des gouttières de la synagogue et un arbre plié à proximité.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 23 mai 2008
TOURS 37000

Une stèle à la mémoire de cinq enfants juifs du quartier Mirabeau de la ville, qui avaient péri en déportation, a été descellée dans la nuit.

Jeudi 3 juillet 2008
DUNKERQUE 59000

Deux croix gammées et les lettres SS ont été gravées avec un objet pointu sur la porte de la synagogue. Une plainte a été déposée.

Mercredi 5 novembre 2008
PARIS 75019

L'intérieur d'un véhicule, appartenant à une personne de confession juive, a été lacéré à l'intérieur et la carrosserie rayée avec l'inscription «sale feuj». Une plainte a été déposée.

Lundi 8 décembre 2008
ABLAIN SAINT NAZAIRE 62153

Des inscriptions xénophobes ont été retrouvées sur 10 stèles juives dans le cimetière de Notre Dame de Lorette.

Une enquête est en cours.

Mardi 9 décembre 2008
ARRAS 62000

Dans la nuit du 8 au 9 décembre, 540 tombes musulmanes et 60 tombes juives ont été saccagées.

Mardi 30 décembre 2008
LES SABLES D'OLONNE 85100

Des dégradations ont été commises dans un lieu de prière et des vitres ont été brisées.

Une plainte a été déposée.

Mercredi 31 décembre 2008
LYON 69000

Au parc de la Tête d'Or, l'Arbre de Vie planté à la mémoire d'Itzhak Rabin, a été scié.

MENACES

PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

Lundi 18 février 2008
AMIENS 80000

Trois membres de la brigade anti-criminalité locale, alors en civil, accompagnés de deux autres personnes, ont fait le salut hitlérien et lancé des propos racistes et antisémites alors qu'ils se trouvaient dans un pub.

Mercredi 12 mars 2008
LORIENT 56100

Un homme a voulu s'interposer dans un conflit et a été pris à partie par l'un des protagonistes qui lui a tenu les propos suivants : «Sale juif, la Shoah a été une bonne chose, mais le travail n'a pas été terminé, je vais le

terminer, les juifs et les pédés je vais les cramer sur le grill».

Une plainte a été déposée.

Samedi 19 avril 2008
ANNECY 74000

Une collégienne de confession juive reçoit des SMS "sale juive" depuis qu'elle aurait fait part de sa judéité lors d'un cours d'histoire.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 25 avril 2008
PARIS 75008

A la station de métro Saint-Lazare, un étudiant a été insulté par deux usagers «le juif baisse les yeux, me regarde pas, trace, casse toi sale juif, on va te n....ta gueule, on va te tuer».

Une plainte a été déposée.



**MENACES (suite)**

Mardi 29 avril 2008

PARIS 75012

Un particulier de confession juive a reçu pendant plusieurs jours des appels téléphoniques menaçants et insultants : « salope, p..., je vais b.....ta mère, c'est toi la petite juive d'Israël, je vais te brûler toi, ta famille, ta synagogue, on va vous brûler toutes vos synagogues ».

Une plainte a été déposée.

Mardi 20 mai 2008

PARIS 75003

Une femme de confession juive a été interpellé par l'un des gérants d'un café qui lui dit « qu'on ne pouvait rentrer en Israël, il y a des murs et que ce pays appartient aux Palestiniens ». Le second gérant lui met la main sur l'épaule en lui disant « toi la youpine, tu dois comprendre ».

Une plainte a été déposée.

Vendredi 27 juin 2008

SAINT-SAUVEUR 33250

Un homme de confession juive a subi des propos antisémites et raciaux de la part de son locataire pour la seconde fois « les juifs et la race juive étaient des gens qui ne valent rien et n'ont aucune valeur », « en temps de guerre, s'il avait une sulfateuse, il s'occuperait des juifs et des arabes ».

Une nouvelle plainte a été déposée.

Vendredi 18 juillet 2008

RONCHAMPS 70000

Deux individus ont crié des injures antisémites en passant devant une colonie des Eclaireurs Juifs de France. Une plainte a été déposée.

Mardi 2 septembre 2008

NICE 06000

Des menaces de jets de projectiles, contre des enfants fréquentant un complexe scolaire israélien, ont été proférées par une voisine de l'établissement. Une plainte a été déposée par la direction.

Dimanche 2 novembre 2008

CALVI 20260

Une femme de confession juive, a subi à plusieurs reprises et devant témoins, des insultes antisémites « Shalom, sale juive » de la part des frères de son concubin non juif.

Une plainte a été déposée.

Dimanche 9 novembre 2008

PARIS 75012

Un individu, en instance de séparation de sa concubine, a menacé leurs enfants en sa présence « A Auschwitz, on en a pas brûlé, si tu les vois souhaite leur une bonne nuit de cristal ».

Une plainte a été déposée.

Dimanche 28 décembre 2008

GRENOBLE 38000

Pendant l'allumage public de Hanouka, les passagers d'un véhicule crient « rentrez chez vous ». Plus tard un autre véhicule passe devant le rabbin et son fils, qui rangent la place, et crient « Vive le Hamas ».

TRACT ET COURRIER

Mardi 12 février 2008

PARIS 75016

Un carton réponse à une bar-mitzva a été intercepté et déposé dans la boîte aux lettres de l'organisateur avec inscriptions antisémites ainsi que des menaces et des insultes « Croyez-nous, nous serons tous présents à 11 : 30 vraiment vous profitez bien de notre système ici chez nous en France. Vous les juifs, vous vous en mettez plein les poches, vous arnaquez tout le monde, vous êtes comme ce con de Sarkozy ».

Une plainte a été déposée.

MENACES (suite)

Samedi 23 février 2008

PARIS 75

Distribution sur la voie publique de tracts signés "Wilhelm Stein, judéothérapeute" intitulé "réflexions sur l'état juif et l'état des juifs"

Mardi 22 avril 2008

PAU 64000

Un courrier de menaces raciales et antisémites a été reçu à la Mairie de Pau.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 30 mai 2008

SAINT-MAUR-DES-FOSSES 94000

Une lettre au contenu antisémite "Sans Adolf Hitler, dernier libérateur de l'humanité, nous serions esclaves des juives et de leurs p..de fils" a été déposée dans une agence immobilière.

Une plainte a été déposée.

Mardi 12 août 2008

PARIS 75019

Dans une boutique du 19ème arrondissement des tee-shirts avec des inscriptions en allemand "juden eintritt in die parkanlagen verboten" et en polonais "zydom wstep do wy\$zbroniony" étaient en vente. Les vêtements ont été saisis et une enquête est en cours.

Mercredi 3 septembre 2008

MARSEILLE 13004

Huit synagogues ont reçu la même lettre de menace qui comprenait, entre autre, le message suivant : "Bientôt la mort, l'enfer sera votre ultime demeure". Plaintes ont été déposées.

Une enquête est en cours.

Vendredi 12 septembre 2008

VERSAILLES 78000

Trois magistrats et un greffier du Tribunal Administratif de Versailles ont reçu des courriers contenant des propos menaçants et antisémites.

Les 4 victimes ont déposé plainte.

Mardi 30 décembre 2008

EZANVILLE 95460

Un homme de confession juive a reçu dans sa boîte aux lettres un document représentant la photo d'Adolf Hitler.

Une plainte a été déposée.

INSCRIPTION

Jeudi 3 janvier 2008

PARIS 75011

Les 3 et 4 janvier, à deux reprises des inscriptions ont été relevées sur la porte d'entrée d'une maison de la culture : 3 croix gammées et les mentions : "Yude Juif et Jude."

Deux plaintes ont été déposées

Vendredi 29 février 2008

PARIS (75007)

Sur l'Esplanade des Invalides, l'inscription «Mort aux juifs» suivie d'une croix gammée, a été découverte sur le dossier d'un banc public.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 25 avril 2008

VILLEURBANNE (69100)

Cinq croix gammées ont été retrouvées sur la porte d'un garage privé.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 13 juin 2008

SAVIGNY LE TEMPLE (77176)

Un graffiti antisémite a été retrouvé sur le mur d'une habitation.

Une plainte a été déposée.

Lundi 7 juillet 2008

SAINT-ALBAN-DE-ROCHE 38000

L'inscription "sale juif" et des croix gammées ont été retrouvées sur la porte de la Mairie.

Une plainte a été déposée.

Vendredi 8 août 2008

VILLE LA GRAND 74100

Des tags, et notamment une étoile de David, ont



MENACES (suite)

été réalisés avec une bombe de peinture sur les façades du collège et lycée Saint-François. Plainte déposée par le directeur de l'établissement.

Samedi 9 août 2008

NEUILLYS/SEINE 92200

Des tags antisémites ont été retrouvés sur les murs du Tribunal d'Instance et sur plusieurs façades la ville.

Une plainte a été déposée.

Jeudi 4 septembre 2008

AGDE 34300

Une quarantaine de croix gammées et d'injures racistes ont été taguées dans la nuit, au moyen d'une bombe de peinture noire, sur les murs des bâtiments de la cour de récréation du collège René Cassin.

Une plainte a été déposée.

Samedi 22 novembre 2008

ST-AUBIN-ROUTOT 76430

Des inscriptions, faites à l'aide d'une bombe de peinture jaune et rose, à la fois antisémites

et hostiles au Président de la République, ont été retrouvées «Sarko Batar», «Batar de Sarko», «PD de Juif» par deux fois. La gendarmerie a été saisie.

Vendredi 5 décembre 2008

LA SALINE 97422

Une étoile de David, une croix gammée et des inscriptions sataniques ont été dessinées avec du sang sur un mur dans l'enceinte d'une école élémentaire. Enquête en cours à la gendarmerie de Saint-Paul.

Mardi 23 décembre 2008

SAINT GERMAIN DE CONFOLENS (16500)

Une inscription «c'est fini les juives dehors» assortie d'une croix gammée ont été retrouvées sur les murs d'un restaurant.

Une enquête est en cours.



Le SPCJ est joignable toute l'année 24h/24 au 0 800 18 26 26

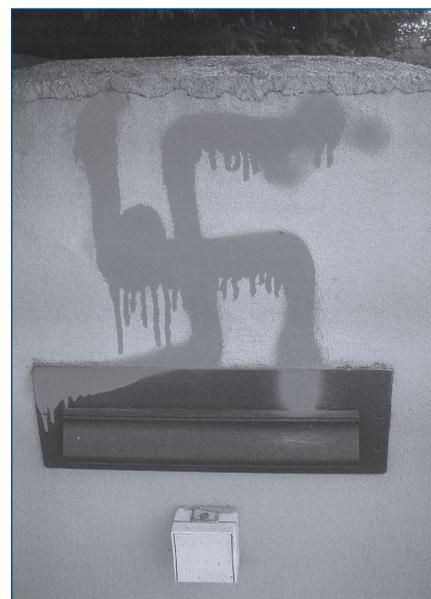
www.spcj.org



ACTES ANTISÉMITES (suite)



Cimetière profané à Strasbourg



Croix gammée sur boîte aux lettres



Synagogue saccagée et vandalisée





**ACTES ANTISÉMITES
RÉPERTORIÉS SUR
LE TERRITOIRE FRANÇAIS
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008**

TYOLOGIE DES ACTES 2008

TOTAL 2008

ACTIONS-MENACES 2008

COMPARATIF 2007-2008

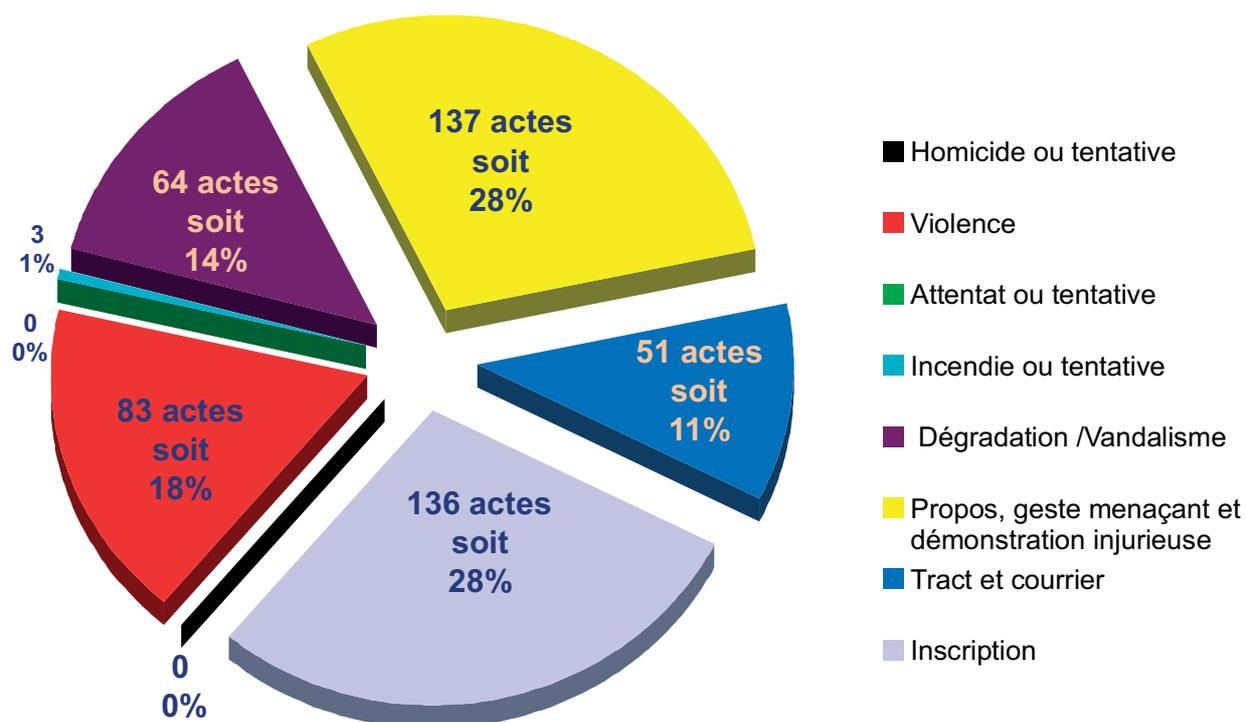
TYOLOGIE DES ACTES 2007-2008

TABLEAU DES ACTES ANTISÉMITES 2008

ACTES ANTISEMITES REPERTORIES SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS														
DU 1er JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008														
Types d'actes		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par type d'acte
ACTIONS	Homicide ou tentative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Violence	3	12	6	7	8	9	8	3	11	9	4	3	83
	Attentat ou tentative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Incendie ou tentative	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
	Dégradation /Vandalisme	4	4	4	9	8	3	9	4	2	6	1	10	64
Total		7	16	10	16	16	12	17	7	14	16	5	14	150
Rappel Actions 2007		12	11	17	17	9	11	8	11	13	16	7	8	140
MENACES	Propos, geste menaçant et démonstration injurieuse	6	17	10	16	12	6	14	6	15	12	9	14	137
	Tract et courrier	4	7	1	3	3	3	8	2	8	7	3	2	51
	Inscription	21	12	9	8	6	8	7	19	20	10	6	10	136
	Total	31	36	20	27	21	17	29	27	43	29	18	26	324
Rappel Menaces 2007		35	35	34	31	28	23	26	18	24	33	19	27	333
TOTAL		38	52	30	43	37	29	46	34	57	45	23	40	474
Rappel Total 2007		47	46	51	48	37	34	34	29	37	49	26	35	473

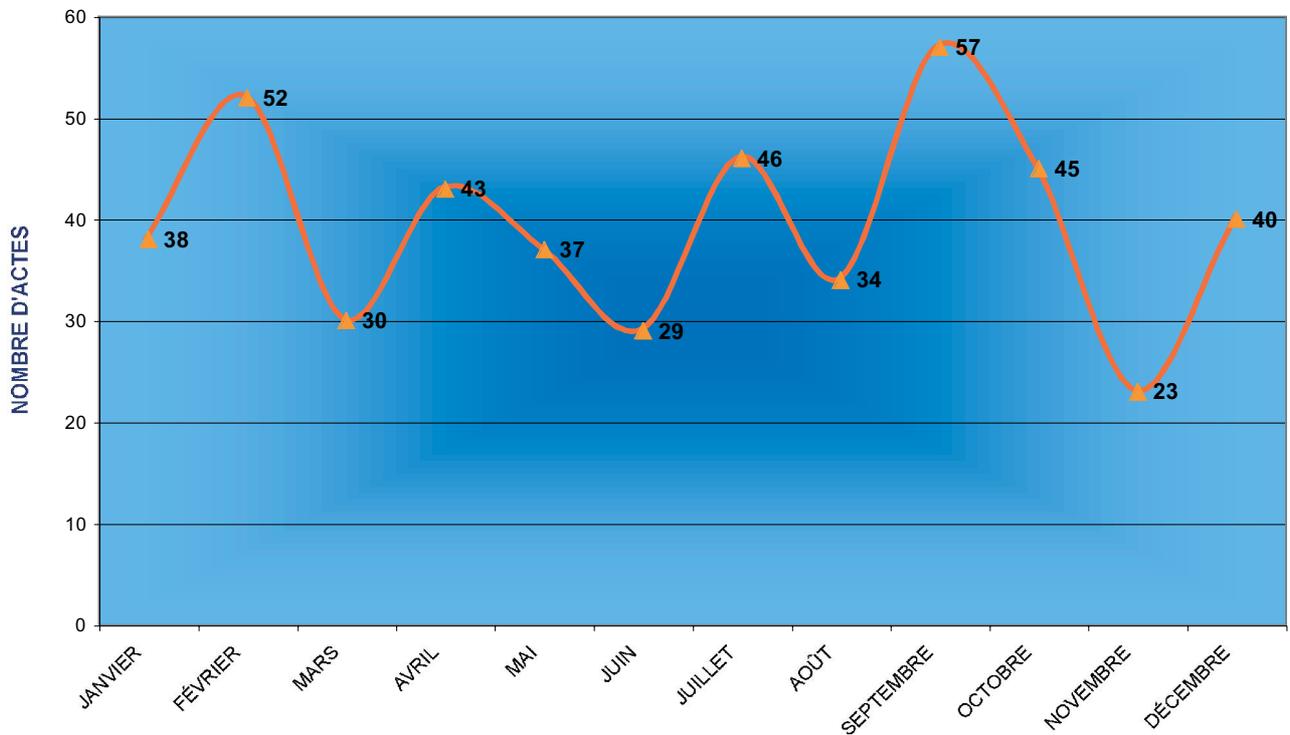
Sources S.P.C.J. et Ministère de l'Intérieur

TYPLOGIE 2008

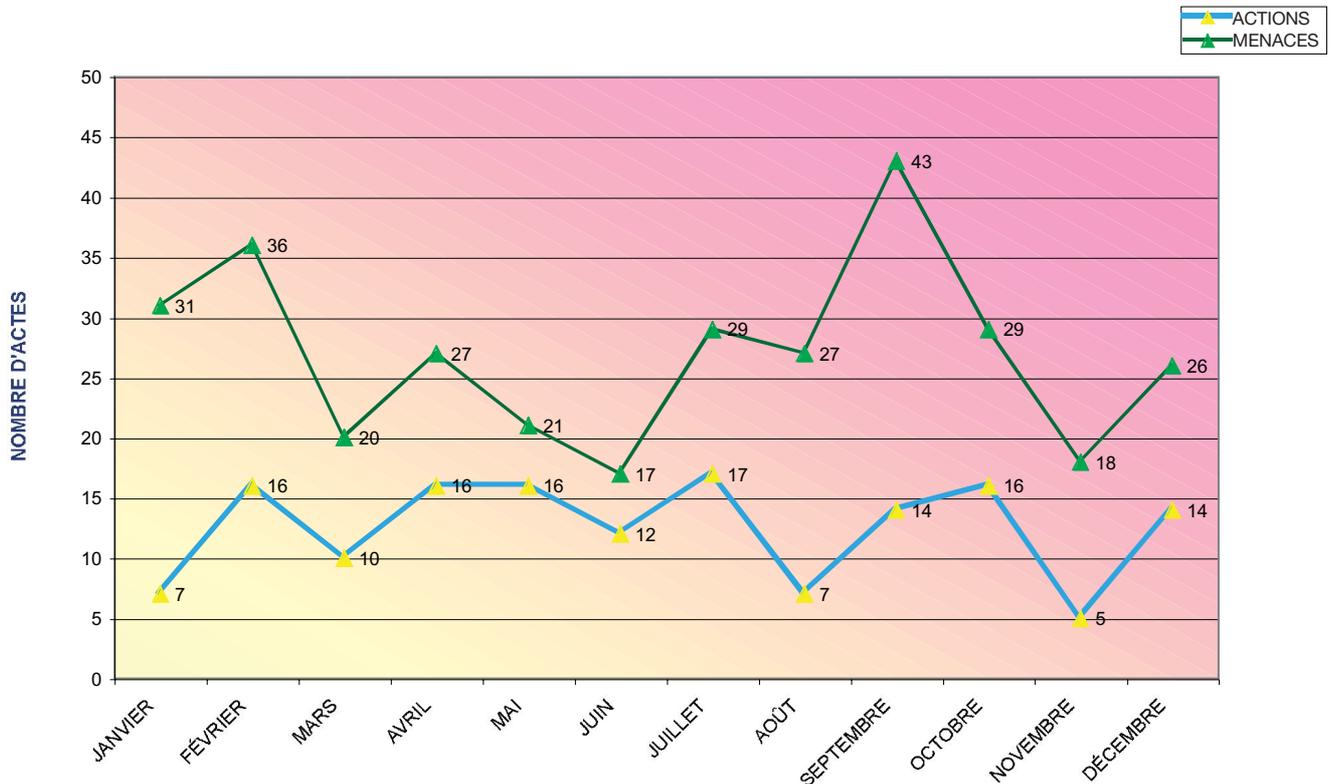




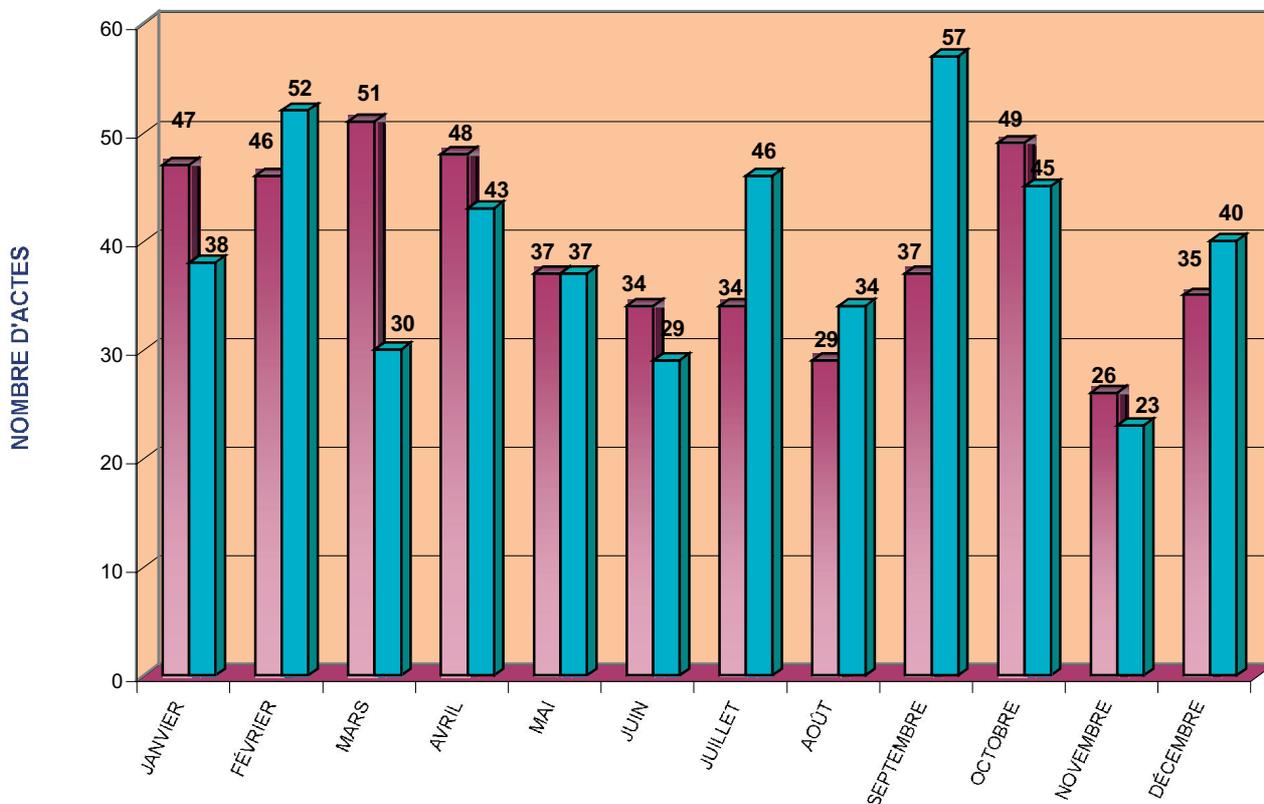
TOTAL 2008



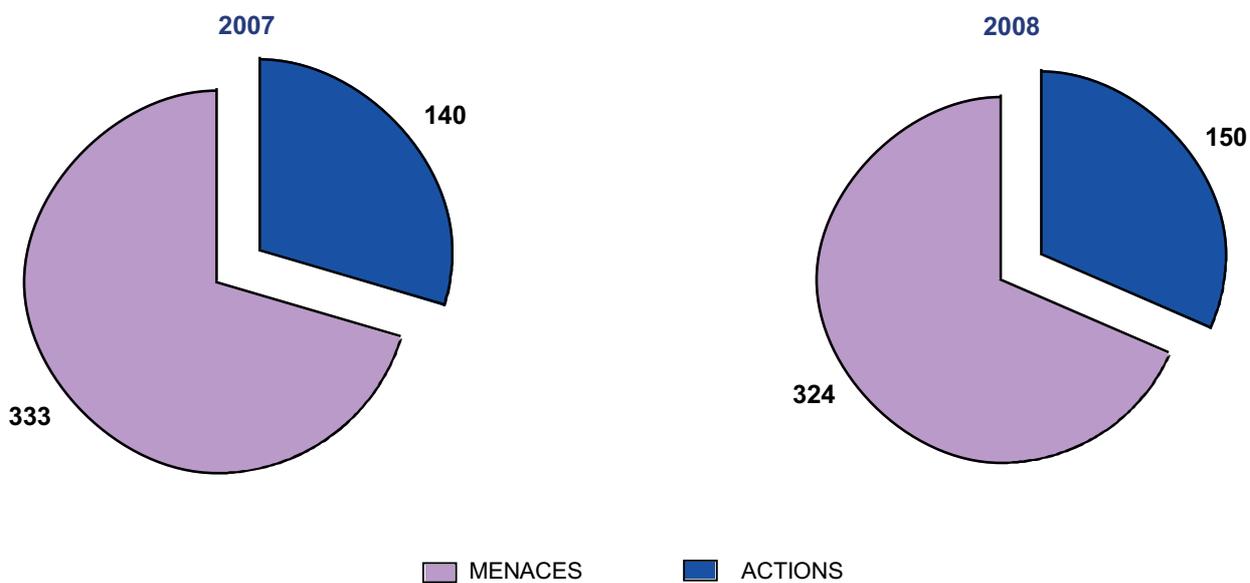
ACTIONS-MENACES 2008



COMPARATIF 2007-2008



TYPLOGIE DES ACTES 2007-2008





Tee-Shirt en vente



Tag sur un pavillon de Banlieue parisienne



Sans commentaire



**CONDAMNATIONS
(EXTRAITS)**

**Affaire C. / Rappel des faits****Samedi 21 avril 2007 - PARIS 75020**

Une famille de confession juive subit depuis des mois de la part d'un voisin des menaces et des insultes à caractère antisémite «Sales juifs, Hitler a mal fait son travail, il faut tous vous tuer...» «attends je vais te n... ta race». Cette fois-ci, il semblait avoir un couteau de cuisine à la main.

Audience devant le Tribunal Correctionnel de Paris du 14 novembre 2008.

L'auteur des faits a été condamné à 1 mois de prison ferme et 1000 euros de dommages et intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

Affaire L. / Rappel des faits**Dimanche 23 septembre 2007 - ROUEN 76000**

Un jeune rabbin, portant l'habit traditionnel, a reçu un coup de poing au visage. Ses lunettes ont été cassées. ITT de 3 jours.

Audience devant le Tribunal pour Enfants de Rouen du 25 septembre 2008.

L'auteur des faits mineur a été condamné à 70 heures de travail d'intérêt général et 850 euros de dommages et intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

Affaire H. / Rappel des faits**Samedi 13 octobre 2007 - CRETEIL 94000**

Une jeune fille de confession juive, âgée de 14 ans, a été abordée par un groupe de filles de 13 ans environ lui demandant «si elle était juive» Répondant par la positive, elles ont répliqué «alors tu n'aimes pas les arabes, nous on va casser du juif». Une autre aurait dit «comment vous parlez à une juive, il faut les tuer...ici c'est notre territoire...» Elle a été saisie par les cheveux, deux la maintenaient puis une troisième tapait. Coup de pied dans le dos et à la poitrine puis ont tourné son collier jusqu'à étranglement.

Audience devant le Juge pour enfants de Créteil le 8 janvier 2009.

L'auteur des faits, une mineure, a été condamnée à effectuer un stage de citoyenneté civique et 600 euros de dommages et intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

Affaire T. / Rappel des faits**Lundi 7 janvier 2008 - CAEN 14000**

Une croix gammée ainsi qu'un sigle SS ont été retrouvés sur le mur de la propriété d'une famille juive.

Audience devant le Tribunal Correctionnel de Caen du 2 octobre 2008.

L'auteur des faits a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et 500 euros de dommages et intérêts et 450 euros article 475-1 CPP.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

Affaire R. / Rappel des faits**Dimanche 2 mars 2008 - PARIS 75009**

Alors qu'il se trouvait à l'Opéra avec des amis, un jeune homme de confession juive a été agressé physiquement par une bande de jeunes à coups de casque. Il a été conduit pour être soigné à l'hôpital. Blessures aux pommettes, hématome à l'oeil gauche, points de suture au cuir chevelu, points de suture à l'arcade gauche.

Audience devant le Tribunal Correctionnel de Paris du 9 septembre 2008.

L'auteur des faits a été condamné à 3 mois de prison avec sursis et 1500 euros de dommages et intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

Affaire E. / Rappel des faits**Lundi 7 juillet 2008 - BRUNOY 91800**

Un jeune homme de confession juive, élève dans une école rabbinique a été agressé, alors qu'il marchait sur le trottoir, par un véhicule qui s'est dirigé sur lui à plusieurs reprises et a pris la fuite.

Médiation pénale devant le délégué du Procureur de la République d'Evry du 15 septembre 2008.

L'auteur des faits a versé 201 euros à la victime.

Victime assistée par un avocat du SPCJ.

Affaire M/A. / Rappel des faits**Mercredi 22 octobre 2008 - VITRY 94400**

Deux adultes de confession juive, venus prêter main forte à leurs enfants, pris à partie par des jeunes, ont été frappés et insultés. Ils ont été conduits à l'hôpital. 2 à 4 jours d'ITT.

Audience devant le Tribunal Correctionnel de Créteil du 11 décembre 2008.

L'auteur des faits a été condamné à 3 mois de prison avec sursis et 1200 euros de dommages et intérêts.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

ÉTUDE de Valérie Levy-Noel

RAPPORT SUR L'ANTISEMITISME EN FRANCE • ANNÉE 2008





LA LIBRE EXPRESSION DES POURFENDEURS DES DROITS DE L'HOMME DANS LES RUES DE FRANCE...

**...OU LES DÉRIVES DE LA MOBILISATION
EN FAVEUR DE LA PALESTINE EN JANVIER 2009.**

par Valérie Levy-Noel

Centre de **R**echerche et de **D**ocumentation sur l'**A**ntisémitisme

LA LIBRE EXPRESSION DES POURFENDEURS DES DROITS DE L'HOMME DANS LES RUES DE FRANCE...

...OU LES DÉRIVES DE LA MOBILISATION EN FAVEUR DE LA PALESTINE EN JANVIER 2009.

Quitter le cortège d'une manifestation « pacifique » de soutien à la Palestine pour se rendre devant un lieu de culte juif afin de crier sa haine, en groupe et en faisant usage de la violence¹, constitue en soi l'un des faits les plus marquants des dérives de la mobilisation pro-palestinienne en France durant l'opération Plomb durci.

Le phénomène, inédit, pose la question clef de toute réflexion sur le sujet. Soyons clairs, se rendre devant les portes d'une ambassade ou d'une institution représentant l'Etat d'Israël pour dénoncer l'allégeance à un gouvernement et à ses agissements, n'est pas se rendre devant une synagogue dans l'objectif d'en agresser les fidèles ou d'y provoquer des dégâts matériels. Nous ne pouvons que déplorer qu'il s'agisse bien ici d'un fait antisémite, un, saisissant, parmi d'autres, qui fait figure d'estampille de l'inclination qui a entaché la mobilisation. Dénoncer toute forme de dérive, qu'elle soit verbale, symbolique, idéologique et qui se traduise ou non en acte de violence, ne remet pas en cause la mobilisation en soi.

Le 27 décembre 2008 débutait dans la bande de Gaza l'opération Plomb durci menée par Tsahal. Ce même jour marque le début de la mobilisation pro-palestinienne en France. Des actions ont été menées quotidiennement tout au long du mois de janvier, partout en France, relayées par les réseaux sociaux sur Internet (facebook, myspace..) mais aussi par sms, ce qui a permis une grande réactivité. Des permanences ont été mises en place dans les grandes villes. Les petites villes ont elles aussi réussi à mobiliser. De nombreuses mairies, pour la plupart affiliées au PCF, ont organisé sur leurs parvis des veillées.

Les samedis du mois de janvier ont été le théâtre de manifestations : le 3 janvier 15 000 personnes ont défilé à Paris et 80 000 en France, le 10 janvier 60 000 à Paris, 150 000 en France dans 130 villes, et les 17 et 24 Janvier respectivement 4500 et 12 000 personnes à Paris².

Des modérés aux islamistes en passant par l'extrême droite

Les tensions entre les différents courants de la cause palestinienne en France ont été fortement ressenties.

A l'origine de la mobilisation, le Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens regroupe une quarantaine d'associations. Sa ligne politique est plutôt modérée à l'image de l'AFPS, Association France Palestine Solidarité, qui, à l'aide de ses relais locaux parvient à mobiliser à l'échelon national. Le site web « Urgence Gaza » créé le 30 décembre par Génération Palestine, dédié à la diffusion de l'information pendant la mobilisation, s'est fait le relais de toute communication du Collectif.

La voix du Hamas et du Hezbollah en France : le Parti Anti-Sioniste

Le Parti des Musulmans de France de Mohamed Latreche et le Centre religieux chiite Zahra, proches du Mouvement des Damnés de l'Impérialisme de Kemi Seba, sont membres du « front uni contre le sionisme » (devenu Parti Anti-Sioniste), dont les initiateurs avaient été réunis au théâtre de la Main d'Or de Dieudonné en septembre 2008.





Le Parti Anti-Sioniste ne reconnaît pas l'Etat d'Israël, affiche des positions très radicales et s'est rapproché de certains groupes d'extrême droite tels que Droite Socialiste.

Ses membres avaient pour ambition d'importer en France la journée d'AlQods, journée de « déjudaisation de Jérusalem », célébrée tous les ans dans certains pays musulmans et qui donne lieu à de nombreux dérapages violemment antisémites.

Organisée en totale autonomie par rapport au grand rassemblement prévu ce jour là à l'initiative de l'association Capjpo, la manifestation du 17 janvier, organisée conjointement par le Centre Zahra et le PMF, à Paris, a marqué par la radicalité des déclarations entendues, par la forte théâtralisation des souffrances des victimes, et par la tonalité religieuse très appuyée du cortège. Ses initiateurs disent distinguer leur combat de celui des mouvements moins radicaux qualifiés de « pro-sionistes ».

Un certain nombre de groupes d'extrême droite proche d'Egalité et Réconciliation d'Alain Soral, influencés sans doute par la prise de position très marquée de Jean Marie Le Pen, ont choisi de participer à la dernière grande manifestation parisienne du 24 janvier.

Christian Bouchet, figure connue de l'extrême droite, ancien d'Unité Radicale, a notamment marché sous la banderole « front uni contre le sionisme » aux côtés du Centre Zahra. Malgré l'opposition du Collectif National et la volonté de groupes anarchistes présents d'exclure ces intrus du cortège, 150 militants d'extrême droite ont défilé accompagnés de manifestants issus de l'immigration et de femmes voilées, symbole de la nouvelle ligne impulsée par Alain Soral, sous les cris de « sioniste casse-toi la France n'est pas à toi ».

Ces militants étaient également animés d'une volonté de condamnation de la tentative de récupération du mouvement de solidarité par les partis d'extrême gauche.

« Gaza la nouvelle Shoah³ »

Les dérapages verbaux ont fleuri : « mort aux Juifs » « mort aux sionistes » ont été entendus dans de nombreux rassemblements, les drapeaux israéliens ont brûlé, les cortèges ont pour certains dégénéré et donné lieu à des agressions contre des membres de la communauté juive (comme le 4 janvier dans le quartier de l'Opéra à Paris où trois jeunes juifs ont été agressés). Certains appels à la violence ont même été lancés à l'encontre des « sionistes de Paris » (intervention de Kemi Seba pendant la manifestation du 10 janvier à Paris). Mais la dérive symbolique la plus marquante de cette mobilisation est très certainement le parallèle quasi omniprésent opéré entre sionisme et nazisme, entre les victimes de Gaza et celles de la Shoah. De nombreuses photos de la Shoah ont été brandies dans les cortèges accolées à celles de Gaza et le drapeau israélien a été à de nombreuses reprises affublé d'une croix gammée. La terminologie a joué un rôle très important, les termes génocide, holocauste, crime contre l'humanité, camp de concentration, ghetto, ont été utilisés à outrance.

La photo de l'enfant du ghetto de Varsovie, mise en comparaison avec celle d'un enfant palestinien encerclé de soldats israéliens, a notamment fortement marqué les esprits. L'équivalence sionisme/nazisme est partie intégrante de la propagande antijuive islamiste classique. Le Hamas n'a fait que réutiliser un vieux poncif de cette doctrine. A titre d'exemple le 10 janvier Khaled Mechaal parlait d'holocauste dans une interview télévisée reprise sur les chaînes internationales. Ce parallèle juif/nazi participe à un processus de banalisation de la haine antijuive.

Légitimation de mouvements terroristes

Ce qui a clairement distingué la toute récente mobilisation en faveur de la Palestine de celles des années passées, est l'absence de réticence à défilier ouvertement *en faveur d'un mouvement terroriste* et considéré comme tel par l'Union Européenne depuis 2003.

.../...

Élément symptomatique s'il en est du phénomène, toute la réserve dont aurait fait preuve autrefois l'extrême gauche s'est effacée au cours de cette mobilisation et la présence de membres et de dirigeants du PCF et du NPA, de LO et des Verts, n'a fait qu'en renforcer la normalisation.

La présence massive de drapeaux du Hamas et du Hezbollah au cours des manifestations suffit à le prouver. Défiler sous un drapeau du Hamas, y compris quand on se dit animé par la seule volonté de dénonciation de la guerre et de défense des populations civiles, *c'est défiler en faveur du Hamas* et ceux qui s'en défendent auraient alors dû quitter les cortèges. Mais la plupart des participants ont parfaitement assumé leur prise de position en faveur du mouvement de Khaled Mechaal.

Un intervenant à la tribune n'a pas hésité à livrer un message du « représentant légitime et officiel du Hamas à Damas » selon ses propres termes, à la foule, lors d'une manifestation le 3 janvier à Avignon et à transmettre le « Salut fraternel » de Khaled Mechaal à ceux qui défendent dans la rue la cause palestinienne et dénoncent la « barbarie israélienne ».

Ce phénomène s'inscrit dans un processus global, mondial, de légitimation, impulsé par le Hamas, à l'instar du Hezbollah, en vue de gagner ses lettres de noblesse et de devenir aux yeux du monde un acteur politique ainsi qu'un interlocuteur incontournable.

Puisque le Hamas est un mouvement de « résistance », défiler sous sa bannière n'est pas pour la conscience collective des manifestants un acte répréhensible en soi.

Cette légitimité avait déjà fait son apparition dans les quartiers populaires où ces mouvements font figure de résistants à l'oppresseur capitaliste et impérialiste. Le Centre Zahra participe depuis deux ans à l'importation de ce processus en France en se faisant le porte-voix du mouvement Hezbollah.

Signe du succès de cette importation le MDI n'a pas hésité à soutenir publiquement le « parti de Dieu » et dit aspirer à ce que son groupe devienne un mouvement de « résistance aussi honorable que le Hezbollah ».

« Palestine la fierté de l'Islam »⁴

La seconde grande évolution constatée lors de cette mobilisation et qui est intrinsèquement liée à ce qui vient d'être énoncé est la forte implication des musulmans. Selon les services de police 70 à 80% des manifestants étaient d'origine arabo-musulmane. (L'Express 21/01/09). La tonalité religieuse des cortèges pro-palestiniens est un phénomène nouveau. C'est traditionnellement la laïcité qui prévaut chez les défenseurs de la cause palestinienne en France affiliés en général à l'extrême gauche.

Ce mouvement a été favorisé par la forte participation des mosquées et des associations culturelles musulmanes.

L'UOIF a par exemple publié un communiqué dès les premiers jours de la guerre appelant les musulmans à se mobiliser pour les Palestiniens. Le Centre Zahra avait quant à lui auparavant adressé un courrier à toutes les mosquées de France, quelle qu'en soit la tendance religieuse, les appelant à rejoindre le combat contre le sionisme.

Une communication efficace du Hamastan

Pour faire passer le Hamas de « mouvement terroriste » à « mouvement de résistance opprimé » jusqu'en Occident, s'est mise en place une réelle stratégie de communication. L'objectif visé était simple: valoriser et « humaniser » le combat du Hamas.

Pour exporter cette nouvelle image jusque dans les cortèges de rue des pays occidentaux, le Hamas et ses soutiens ont exploité les voies classiques de toute bonne entreprise de communication.





Les moyens mis en œuvre pour faire passer le message déterminé sont connus : contrôle de l'image et des médias, utilisation des leaders d'opinion et des relais locaux (mosquées, associations...), usage d'une terminologie très étudiée, renforcement du processus de victimisation, instrumentalisation des souffrances, maîtrise (couronnée de plus ou moins de succès et usant des moyens de domination par la terreur) de la parole émanant des populations gazaouies, entretien des alliances symboliques (avec les puissances dont l'hostilité aux USA et à Israël est connue [Iran, Venezuela...]) afin de devenir le symbole de la résistance à l'impérialisme américano-sioniste.

C'est ici l'occasion de souligner de nouveau le poids et l'effet des images télévisées au cours de cette mobilisation et de rappeler que leur production a été contrôlée dans la plupart des cas par le Hamas. Le dire ne minimise en rien toute l'horreur des souffrances des victimes. Les chaînes de TV comme Aljazeera diffusées par satellite n'ont fait qu'alimenter la propagande du Hamas.

Ce n'est pas un hasard si la cible visée par cette stratégie de communication et qui s'est effectivement mobilisée était la population musulmane du monde entier. La communication du Hamas, instaurée par ses dirigeants qui n'hésitent pas à se référer aux écrits coraniques les plus controversés, prend soin de valoriser l'élément religieux et lui accorde la primauté sur le nationalisme ou le patriotisme, anciens vecteurs traditionnels de la lutte palestinienne. Les promesses d'ordre prophétique d'Ismaël Haniyeh, comme la conquête prochaine de Rome ou le châtement des USA par la crise, n'ont fait que renforcer l'aspect djihadiste sacré du combat mené.

Les déclarations de l'Ayatollah Khamenei, dans un message datant du 15 janvier et adressé directement à Ismaël Haniyeh affirmant que le Hamas avait fait « hisser l'étendard de la gloire de l'Umma islamique », en témoignent aussi. La carte religieuse, théologique n'est pas la

seule à avoir été jouée dans ce conflit, l'appel à la sensibilité des musulmans concernant l'oppression subie par le peuple depuis la création de l'Etat d'Israël a été très palpable. Jouant sur ces deux tableaux, l'un mystico-religieux et l'autre historique, le Hamas a favorisé le phénomène d'identification des populations d'origine arabo-musulmane de France.

Les fruits de ces efforts ont été constatés lors de la mobilisation, la communication a été couronnée de succès.

Une manipulation idéologique

Nous l'avons vu, ce qui s'est produit dans les manifestations n'est que la reproduction ou l'expression de la position impulsée par les ennemis historiques d'Israël et des Juifs en général.

Ce processus qui a vu le passage de « mouvement terroriste » à « mouvement de résistance » pour qualifier le Hamas, très largement initié par les mouvements terroristes eux-mêmes soutenus par l'Iran, démarche qui s'inscrit pour ces acteurs dans la quête de reconnaissance extérieure, s'est opéré dans les esprits d'une certaine frange de la population qui vit en Occident.

Il ressemble de près, à celui qui consiste à glisser de l'antisionisme à l'antisémitisme. Il le conditionne et surtout vient en quelque sorte le légitimer.

La similitude entre les deux processus est à souligner car ils sont intimement liés dans leurs objectifs. On peut légitimement se poser la question suivante : qui a intérêt dans les pays occidentaux et en France en particulier (arrivée rappelons-le en tête de liste des pays en terme de mobilisation mais aussi en nombre d'actes antisémites recensés pendant cette période) à favoriser un glissement similaire et à encourager « la « métamorphose » aux yeux des autres de tout Juif en « un sioniste criminel et sanguinaire » ?

.../...

C'est cette démarche qui constitue la dérive la plus importante, celle dont la portée représente un risque sans commune mesure avec les autres, la matrice dans laquelle viennent se greffer toutes les autres dérives.

Cette démarche est une manipulation idéologique, au même titre que celle élaborée par les ennemis d'Israël, menée insidieusement sur un certain nombre de Français que l'on retrouve dans les défilés contre Israël, et qui ne sert que les intérêts de petits groupes malveillants dont les motivations sont connues.

Les cas de Nice, Metz ou Strasbourg évoqués précédemment ne sont que le signe de ce glissement et de son succès.

Le mois de janvier 2009 a été fortement marqué par un sentiment général d'insécurité des communautés juives, phénomène néanmoins non réductible à la France, lié à une augmentation remarquable des actes antisémites, relevés dans ce rapport. Les dérives évoquées ci-dessus ont nécessairement favorisé cette tendance.

Cette guerre a donné libre cours à toutes ces dérives, directement importées du Moyen Orient et doublement légitimées par la présence et la non-dénonciation des partis d'extrême gauche, qui font figure d'adhésion aux idées.

Ce mouvement antisémite latent ne demandait qu'à se révéler et l'union des forces au delà des divergences, qui a caractérisé la mobilisation, laisse perplexe. Elle a en effet été le lieu de rencontre de groupes pourtant politiquement et idéologiquement antagonistes. L'élan de solidarité a été souvent prétexte à l'expression de la haine. Le silence autour du traitement, pourtant condamné par Amnesty International, que font subir les dirigeants du Hamas aux opposants à leur régime laisse lui aussi interrogatif.

Le sondage CSA du 8 janvier laisse penser que l'opinion publique en France fait preuve de

modération puisqu'il montre que le Hamas est jugé responsable à 23% de la guerre contre 18% pour Israël. Il n'en demeure pas moins qu'un noyau de personnes s'est laissé emporter dans le tourbillon des idées d'un mouvement qui pourfend sans réserve les droits de l'homme. Que ce noyau se soit radicalisé, notamment sur un plan religieux, renforce la gravité et la stigmatisation du phénomène. La manipulation reste limitée, mais la normalisation des dérives est néanmoins inquiétante.

Valérie Levy-Noel

CRDA

Centre de Recherche et de Documentation
sur l'Antisémitisme

Notes :

1- Le 3 et le 17 janvier à Metz, ainsi que le 3 janvier à Nice un appel est lancé pendant la manifestation incitant les participants à se rendre à la synagogue.

Le 17 janvier à Strasbourg un groupe s'y rend également à l'issue d'un rassemblement.

2- Ces chiffres relèvent de nos estimations à partir des chiffres des services de police et de ceux des organisateurs.

3- Banderole du Centre Zahra brandie lors de la manifestation du 17 janvier à Paris.

4- Vu sur une pancarte à Avignon le 3 Janvier.



Source Internet



Source Internet





DANS QUEL MONDE VIVONS-NOUS ? DANS QUELLE FRANCE VIVONS-NOUS ?

par Jacques Tarnero
Ancien Chercheur associé au CNRS



DANS QUEL MONDE VIVONS-NOUS ? DANS QUELLE FRANCE VIVONS-NOUS ?

Dans sa « lettre à la jeunesse » publiée en 1897, en pleine affaire Dreyfus, Emile Zola interpelle la jeunesse de France. Il lui dit qu'elle se trompe de combat en désignant Dreyfus comme un traître, car c'est la haine de l'idée d'humanité qui conduit les anti-dreyfusards et non pas la quête de vérité ou la défense de l'honneur. Il n'y eut pas beaucoup de nouveaux Zola en janvier 2009 en 2001 pour dire à la jeunesse qui défilait dans les rues de Paris qu'elle se trompait elle aussi de combat, qu'elle ne manifestait pas pour la défense de l'opprimé contre l'opprimeur, pour la défense de la victime contre le bourreau mais qu'elle était manipulée par une effroyable imposture, par une perversion de l'histoire qui retournait la vérité en son contraire. En brandissant des drapeaux du Hamas les jeunes qui défilaient, faisaient le choix de la servitude volontaire célébrant une idéologie totalitaire maquillée des mots de la justice.

Brandir des banderoles affichant un signe égal entre la croix gammée et l'étoile Juive est un aboutissement, pire la victoire posthume du nazisme. Une boucle semble se boucler. Il n'est plus nécessaire aux antijuifs de dire que les chambres à gaz seraient une imposture pour diffamer les juifs, il suffit de dire que les nouveaux nazis sont les juifs. Ceci a un avantage immédiat : il corrige cette erreur tactique du négationnisme. Il n'est plus nécessaire désormais et est même contreproductif. Les antisémites de 2009 disent : oui la Shoah a existé mais ce que les Israéliens ont fait à Gaza est identique pire que ce que les nazis ont fait aux juifs. Ce moment signe une victoire : celle de l'antisémitisme désormais drapée des oripeaux du droit des peuples autant que celui du progressisme.

Celui-ci ne s'embarrasse pas de ses contradictions: en faisant monter Faurisson sur la scène du Zenith, Dieudonné disait deux choses à son public: 1, la Shoah n'a pas existé, 2, les juifs sont les nazis d'aujourd'hui. Mais puisque les nazis seraient innocents de leurs crimes (selon Faurisson), les juifs qui sont les nouveaux nazis seraient donc des personnes respectables, or cette conclusion ne semble pas correspondre au projet de Dieudonné. Mais ceci importe peu à la « judéophobie des modernes » pour reprendre le titre de la grande étude de Pierre André Taguieff. Peu importe les contradictions internes des passions antijuives : elles font feu de tout bois.

En 60 ans, la sympathie portée aux victimes du nazisme et à l'Etat où vivent, entre autres, des victimes du nazisme, cette sympathie s'est renversée. L'Etat juif serait devenu nazi et ferait subir aux palestiniens ce que les nazis ont fait subir aux juifs. Symétriquement les palestiniens, victimes de ces nouveaux nazis, seraient devenus leurs juifs. Voilà une identité et un statut qui ne devrait pas plaire ni Hadj Amine el Hussein, grand muphti de Jérusalem ni à son mentor Adolf Hitler. Le moment présent met en scène, en France, en Europe et dans le monde, l'écho de ce renversement : c'est au nom de l'antifascisme qu'Israël est dénoncé. En 60 ans, le statut symbolique du juif et d'Israël a muté : il est passé de la case « victime- résistant » à celle « d'occupant- bourreau ». L'usage du signifiant « sioniste » donne à la haine des juifs de sa vertu. En 2001, au cours de la conférence de l'ONU à Durban en Afrique du Sud, qui devait statuer sur l'état du racisme dans le monde, c'est bien au nom de l'antiracisme et de l'émancipation des peuples que furent criés des « mort aux juifs » et c'est sans doute au nom



des Lumières que furent distribués des tracts à la gloire de Hitler. Ce renversement de la raison a une histoire, des étapes, et le moment présent qui voit s'afficher le signe = entre la croix gammée et l'étoile Juive n'est pas né en un jour. Il est important d'en suivre la trace.

Généalogie (récente) d'une (vieille) haine

Le 3 octobre 1980 une bombe explose devant la synagogue de la rue Copernic faisant quatre victimes (3 Français et une Israélienne) et une vingtaine de blessés. Le Premier ministre, Raymond Barre condamna la bombe qui visait des juifs et tua en fait des « français innocents ». Le crime fut dans un premier temps attribué à l'extrême droite car l'époque avait vu fleurir un certain nombre de groupuscules néo-nazis. Plusieurs manifestations «contre le fascisme» sont organisées dans les jours suivants, dont l'une rassemble 200.000 personnes à Paris le 7 octobre. Après près de 30 ans de fausses pistes, l'auteur présumé de cet attentat, Hassan Diab, un Libano Canadien de 54 ans d'origine palestinienne, a été arrêté en novembre 2008 au Canada, sur mandat d'arrêt international de juges français.

Le 9 août 1982, rue des Rosiers, un commando attaque le restaurant juif Goldenberg, faisant six morts et vingt-deux blessés. La condamnation de l'attentat sera tempérée par le climat d'hostilité anti-israélienne provoqué par la guerre du Liban. Attribué au groupe dissident de l'OLP, d'Abou Nidal (Sabri Al Bana), les coupables ne seront jamais retrouvés. Recherché par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière pour l'attentat, contre le restaurant Goldenberg, la faction extrémiste palestinienne serait responsable de l'attaque d'une école juive à Anvers en 1980, d'une synagogue à Vienne en 1981 ou encore de l'assassinat de l'ambassadeur israélien à Londres Shlomo Argov en septembre 1982, donnant au gouvernement israélien un prétexte pour envahir le Liban afin de déloger l'OLP. Des représentants "modérés" de l'OLP, comme Ezzedine Kalak à Paris, Said Hamami à Londres en 1978, Kamal Hussein à Rome en 1982 et Issam

Sartaoui au Portugal en 1983, ont aussi été assassinés par les groupes d'Abou Nidal. Les massacres de Sabra et Chatila commis en septembre 1982 par les phalangistes libanais contre les camps palestiniens, seront attribués sans discernement à la responsabilité d'Israël. L'écho de ces massacres va progressivement attenter à l'idée de la « guerre propre » menée jusqu'à ce jour par Israël. Jean Genet dans un célèbre texte « quatre heures à Chatila » sera l'un des principaux contributeurs de la criminalisation d'Israël. Genet y ajoute la part de « laideur » dont Israël serait structurellement responsable. Cette diffamation intellectuelle s'inscrit dans le grand mouvement idéologique de la gauche radicale qui fait d'Israël sa cible privilégiée.

L'extrême gauche voit en Israël la figure aboutie de « l'impérialisme » dont les palestiniens seraient les derniers combattants révolutionnaires. C'est l'aboutissement d'une double construction idéologique née depuis la guerre d'Algérie puis celle du Viet Nam : Israël= oppresseur= impérialisme= Massu= Pied Noir tandis que une autre équivalence s'installe : Palestine= Algérie= Viet Nam= Guevara= Résistance= fedayin. L'Europe de l'après 68 est en manque de nouvelles mythologies politiques, le conflit israélo arabe va leur trouver un nouveau théâtre d'épanouissement. En 1982 avec la première guerre du Liban c'est la première bouffée délirante de confusion lexicale : « les palestiniens dans Beyrouth comme les juifs dans le ghetto de Varsovie » titre Témoignage Chrétien. Les palestiniens seraient les nouveaux juifs victimes d'Israéliens pas encore nommés nazis. Cela ne tardera guère.

Le moment de l'extrême droite

Dans les années 80-90 la scène politique nationale est perturbée par l'émergence de l'extrême droite et du Front National. Les positions xénophobes et les déclarations racistes de son leader Jean-Marie Le Pen rassemblent plus de 15% d'opinions favorables.

.../...

Le Front National devient un acteur incontournable soit comme repoussoir soit comme allié électoral. L'époque est à « l'antifascisme » rhétorique et bien évidemment c'est l'extrême droite qui est désignée comme inspiratrice de la profanation des tombes juives du cimetière de Carpentras le 9 mai 1990. Le simulacre d'empalement d'un cadavre déterré mobilise les émotions et c'est près de cent mille personnes auxquelles se joint le Président de la République François Mitterrand qui défilent entre la République et la Bastille, à Paris pour dire leur indignation. Après plusieurs années de fausses pistes, l'arrestation en 1996 des profanateurs confirmera leur idéologie néo-nazie.

De nouveaux enjeux

Simultanément c'est sur un autre terrain, celui des enjeux de mémoire, que les nouvelles cartes idéologiques vont être redistribuées. Elles auront aussi leurs effets pervers. Quand en 1989, « Shoah » le film de Claude Lanzmann sort sur les écrans, la France émerge à peine d'une grande période de confusion mémorielle. En 1980 un professeur de littérature, Robert Faurisson, affirme sur Europe 1 que la « prétendue existence des chambres à gaz » est un mensonge juif destiné à escroquer les palestiniens. Le négationnisme fait son irruption en France. Loin de provoquer un rejet ou un intérêt, l'action négationniste provoque débats et polémiques. Au nom de la liberté de parole, Faurisson trouve des alliés inattendus auprès des libertaires. Bien pire ce sont d'anciens anarchistes regroupés autour de la revue la Vieille Taupe qui soutiennent les thèses négationnistes. La rencontre entre l'extrême droite et l'ultra gauche trouve ses premiers ancrages. La première riposte est médiatique : un feuilleton américain « holocauste » vient raconter à la télévision le destin tragique d'une famille juive en Allemagne dès années 30 à 1945. Cependant toute une école de pensée regroupée autour du label « nouvelle droite » tente de réécrire l'histoire de la seconde guerre mondiale. Louis Pauwels, proche de la Nouvelle Droite, écrit dans le Figaro magazine dont il est

à l'époque le rédacteur en chef « il y a holocauste et les holocaustes » à propos du bombardement allié sur Dresde. Le double mouvement de la nazification d'Israël (par le gauchisme) et la mise en cause de la réalité de la Shoah (par Le Pen et l'extrême droite) vont éroder l'usage éducatif des commémorations. Un répit relatif va être apporté à Israël par les accords d'Oslo tandis que sur le front de la mémoire les procès Barbie, Touvier puis enfin Papon vont forcer la conscience nationale à regarder le passé en face. En 1995, le Président Chirac est le premier Président de la République à reconnaître la responsabilité de la France à avoir commis « l'irréparable ». En une vingtaine d'années, la République accomplit un considérable travail de mémoire sur ses responsabilités, ses lâchetés, ses complicités y compris celles de son défunt Président de la République.

Mais depuis à peu près 20 ans un autre mouvement s'est amorcé et c'est une autre inflation mémorielle qui a submergé l'espace public avec des productions de qualité variables et ses effets pervers. Ce sont d'autres revendications de reconnaissance qui sont apparues : la concurrence des mémoires autant que celle des victimes a rajouté une autre couche au face à face que la France entretient avec son passé. Des initiatives diverses, souvent animées de projets très éloignés d'un souci de vérité historique ont cherché à instrumenter le passé pour en faire une arme politique. Et c'est ainsi que de nouveaux indigènes seraient apparus dans la République.

S'autoproclamant esclaves, battus, offensés et humiliés de toute éternité dans une France perpétuellement esclavagiste et colonialiste, ils accusent dénoncent à tout va ce et ceux qu'ils estiment être leurs ennemis eux-mêmes reconduits de génération en génération. D'autres lois dites « mémorielles » se sont ajoutées à notre appareil législatif et judiciaire. La loi dite Taubira (2001), du nom de son initiatrice, donne à l'esclavage et à la traite négrière le statut de crime contre l'humanité et instaure une journée de commémoration autant que l'obli-



gation de son enseignement par l'éducation nationale avec cette particularité notable qui limite la pratique esclavagiste à la seule Europe. La communautarisation des mémoires coïncide avec l'ethnisation croissante des rapports sociaux. L'humoriste Dieudonné bascule de l'antiracisme vers l'antisémitisme sans ambages en dénonçant les juifs comme autant de responsables de la traite négrière « reconvertis dans la finance ». Cet itinéraire intellectuel confirme à nouveau la confluence des extrêmes déjà apparue dans le fait négationniste.

Oslo ou l'illusion de la paix

Dans le même temps les accords d'Oslo, puis la signature à Washington (13 septembre 1993) du protocole d'accord entre Israël et l'OLP permet un apaisement au Proche-Orient dont l'écho permet lui-même un apaisement des relations inter communautaires en Europe et en France. Ce répit sera de courte durée. L'assassinat le 4 novembre 1995 d'Yitzhak Rabin, Premier Ministre d'Israël, par un étudiant juif de l'extrême droite religieuse autant que la reprise des attentats palestiniens au cœur des villes d'Israël, anéantissent les espoirs de paix. La seconde intifada qui démarre en septembre 2000 va voir se développer une très grande vague de violences antijuives en France et en Europe. Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale des synagogues sont attaquées et incendiées.

C'est un mouvement de masse qui affecte la jeunesse issue de l'immigration maghrébine qui s'identifie à la jeunesse palestinienne. Inspirée par un discours médiatique irresponsable autant que par des choix d'images de télévision, la compassion spontanée va pour les victimes apparentes de ce conflit présenté comme la lutte de « jeunes lanceurs de pierres » contre des « robocops israéliens surarmés ». Rapidement d'autres glissements symboliques s'opèrent : les gamins palestiniens sont désignés comme les victimes innocentes de la brutalité féroce des Israéliens. La célèbre image de la mort (supposée) du petit Mohamed Al Durah

dans les bras de son père en septembre 2000 est assimilée par une éditorialiste d'Europe 1 à l'autre célèbre image du gamin juif en culotte courte mis en joue par un SS à Varsovie. Une première boucle est bouclée : Israël est coupable par nature et les juifs sont les agents (par procuration) de cette culpabilité. Pendant plusieurs mois des incidents, agressions verbales ou physiques vont se succéder. Dans les lycées et collèges, le « juif » est la cible des railleries, insultes. Il devient très difficile pour un élève juif d'être scolarisé en « banlieue ». Cette montée banalisée de l'antisémitisme va de pair avec une affirmation identitaire islamique de plus en plus revendiquée et assumée. Les diverses affaires du voile islamique puis en réponse, la loi de défense de la laïcité sur le port des signes religieux à l'école vont radicaliser les tensions communautaires. La République peut bien dénoncer le « communautarisme » croissant, celui-ci s'affirme de plus en plus comme la marque revendiquée d'une identité qui peine à s'intégrer et à trouver ses marques.

L'islamisme à l'œuvre

En janvier 2002, un journaliste américain du nom de Daniel Pearl est envoyé par le Wall Street Journal au Pakistan pour mener une enquête sur Richard Reid, un terroriste d'Al Qaïda, qui avait tenté de faire sauter un avion avec une bombe dissimulée dans ses chaussures. Le 23 janvier 2002, alors qu'il devait interviewer un chef terroriste présumé, Daniel Pearl est enlevé par un groupe dirigé par un djihadiste nommé Omar Sheikh. Des photos de Pearl enchaîné et menacé par un pistolet furent diffusées sur le net. Il n'y eut aucune réponse au chantage des terroristes, que ce soit de la part du journal, ou de sa femme Marianne qui était enceinte de leur premier enfant. Six jours plus tard, Pearl fut égorgé et décapité après avoir dit ces mots, face à la caméra : « Mon père est juif, ma mère est juive, je suis juif ». « Près de la ville de B'nai Braq en Israël il y a une rue qui porte le nom de mon grand père Haim Pearl qui est l'un des fondateurs de la ville. »

.../...

Son corps démembré fut retrouvé le 16 mai dans les environs de Karachi. La barbarie de crime frappa les opinions sans que pour autant les groupes qui se réclament d'une idéologie proche voient leur crédit affecté.

Après l'invasion de l'Irak par les troupes américaines, c'est une conjointe réprobation qui mobilisa en France, les foules contre les USA et Israël. Les bavures antijuives des manifestations furent nombreuses : en mars 2002, c'est aux cris de « y a des juifs la bas » que furent attaqués des jeunes du mouvement sioniste socialiste Ashomer Hatsaïr. L'anti américanisme et l'anti sionisme vont constituer les deux pôles de la radicalité de gauche. Celle-ci ne semble pas souffrir d'alliés encombrants que sont les franges islamistes qui défilent à ses côtés.

Les autres intimidations

L'offensive islamiste agit avec plusieurs leviers : terroriste et meurtrier contre Daniel Pearl mais aussi contre Théo Van Gogh (assassiné en 2004, à Amsterdam par un islamiste marocain pour avoir réalisé une documentaire polémique, *Submission*, contre l'islam) mais aussi celui de l'intimidation : après les fatwas prononcées contre des écrivains pour blasphème (Salman Rushdie et Taslima Nasreen) ce sont des productions éditoriales qui déchaînent la colère des islamistes dans le monde. Des dessins caricaturaux de Mahomet, sont publiés en septembre 2005, dans un journal danois, *Jyllands-Posten*.

Cette édition provoque un déchaînement qui enflamme tout le monde musulman. Du Maroc à l'Indonésie des centaines de milliers de personnes vouent les dessinateurs danois aux flammes de l'enfer. En France en septembre 2006, un professeur de philosophie, membre du comité de rédaction de la revue *les Temps Modernes*, Robert Redeker, publie dans le *Figaro* une tribune libre mettant en cause la violence constitutive autant que l'intolérance du texte coranique. Cette publication fit immédiatement l'objet de menaces de mort.

Depuis cette affaire, Redeker a dû quitter son enseignement au lycée et vit caché et sous protection policière.

La confluence des fanatismes et des ressentiments

Ainsi par un mouvement conjoint, l'expression du mal être social a rejoint l'affirmation identitaire. C'est toute une nouvelle mécanique qui s'est mise en place, échappant aux diverses logiques des mouvements sociaux tels que la France les avait connus jusqu'alors. Cette culture du ressentiment a désigné son responsable : les juifs sont accusés d'avoir ralfé la mise mémorielle. Il n'y en aurait que pour eux tandis que les crimes commis par l'armée française en Algérie seraient d'un statut juridique inférieur à la notion de « crime contre l'humanité ». Il y aurait une inégalité de traitement dont les juifs tireraient profit disent des voix peu soucieuses d'un quelconque souci de justice. Cette culture du ressentiment a fait mouche car elle a su très habilement jouer du malheur social d'une grande partie des populations issues de l'émigration. Le rapport Aubin (2004), (inspecteur général de l'éducation nationale), portant sur « les signes d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » dressait un état des lieux inquiétant et pointait les prémises de ce désastre éducatif : l'antisémitisme est devenu monnaie courante dans les lycées et collèges et ceci sur fond d'affirmation identitaire.

Quatre ans plus tard, en février 2006 un jeune juif, Ilan Halimi, est kidnappé contre une demande de rançon. Des petits voyous de banlieue ont torturé un homme et l'ont mis à mort parce qu'ils avaient estimé que juif voulait dire argent, et qu'ils pouvaient en conséquence obtenir une forte somme d'argent. Alors ses bourreaux en ont rajouté dans le sadisme pour l'abandonner trois semaines plus tard agonisant. Cette histoire terrifiante, invraisemblable il y a quelque temps encore, était en fait un crime annoncé. Déjà des jeunes filles, musulmanes avaient subi la loi des bandes et les



codes culturels de ces bandes. Sohane avait péri brûlée vive et c'est ce qui a donné naissance au mouvement « Ni putes ni soumises ». Puis une autre jeune fille, Shérazade fut aspergée d'essence et brûlée vive par son compagnon éconduit. Avec Ilan Halimi c'est un échelon de plus qui a été franchi dans le passage à l'acte.

Or il n'y a de passage à l'acte collectif que si des discours, un climat, des cautions sont présentes dans l'air du temps pour dire que la haine des juifs a sa légitimité et que ça fait du bien de massacrer un juif. Les bandes de tueurs nazis se recrutaient aussi dans le lumpen prolétariat allemand. Hitler avait soufflé à ces abrutis sans cervelle que les juifs étaient la cause de leur malheur et de leurs frustrations. Pour quelles raisons Ilan Halimi a-t-il été assassiné ? Pour des raisons seulement crapuleuses ? Ou bien parce que juif, et en tant que tel, porteur du stigmaté « argent », véhiculé par l'imaginaire antijuif ?

Comment un tel crime a-t-il pu avoir lieu dans la France de 2006 ? Comment une bande de voyous, autoproclamée « gang des barbares » a-t-elle pu passer à l'acte ? Quels éléments culturels ont-ils pu rendre ce crime possible ? Comment des jeunes hommes mais aussi des jeunes filles ont-elles pu se rendre complices, être informées de ce qui se passait dans une cité de la périphérie parisienne et rester silencieuses, laisser faire ? Comment cette barbarie a-t-elle pu devenir banale, normale, même pour une bande de jeunes incultes, analphabètes de toute morale ? Fofana a sans doute porté les coups, mais c'est dans le nihilisme contemporain, dans l'anti-humanisme bien pensant, dans la haine progressiste des juifs qu'il faut chercher son inspiration.

Le gang des barbares ne devait sûrement pas lire de livres, mais c'est dans un air du temps qui a légitimé la haine des juifs qu'il faut chercher le substrat culturel des assassins. La solitude juive qui a entouré ce moment, la volonté de certains d'ôter toute dimension antijuive au crime pour le réduire à sa part crapuleuse, tout

ce que la bienpensance a produit depuis fort longtemps pour ne pas désespérer Billancourt, pour ne pas désespérer la Palestine, pour ne pas désespérer la banlieue, s'est additionné pour laisser les juifs seuls et abasourdis devant un tel crime. Paradoxalement cette affaire, loin de servir d'avertissement préventif, va solidariser des groupes extrémistes noirs, telle la « tribu K » qui fait de la lutte contre les « leucodermes » (les blancs) et des « sionistes » l'âme de son combat.

« L'effet Gaza » et sa résultante antijuive

Avec une régularité toute pavlovienne la « rue arabe », la « rue gauchiste » ont fusionné dans un Nation République des grands jours pour dénoncer « génocide sans précédent » commis par Israël à Gaza en janvier 2009. Les mots du communiqué de l'UOIF ne souffrent d'aucune ambiguïté : Israël se comporte en nazi. En Algérie, une exposition présente un montage mettant en vis-à-vis des photos d'exactions nazies face à des scènes d'Intifada. Brutalement les images se ressemblent. La couleur a remplacé le noir et blanc. Nul commentaire historique, aucune contextualisation n'accompagne cette mise en équivalence. Un « palestinian holocaust museum » court sur le net et à n'en pas douter son succès est assuré. Dans les rues de Paris, les banderoles affichant le signe égal apposé entre la svastika et l'étoile de David sont devenues monnaie courante tandis que se consomment les drapeaux israéliens. Gaza souffre à Paris avec la progressiste participation des leaders de la gauche de gauche, Marie Georges Buffet et Olivier Besancenot, encadrés par des jeunes filles portant des tchadors de gauche. Pour que le tableau des pathologies modernes soit complet, Le Monde publie la lettre d'un Moïse Braitberg demandant au Président de l'Etat d'Israël d'effacer le nom de ses parents assassinés par les nazis, inscrit au Mémorial de Yad Vashem puisque désormais les juifs font subir aux palestiniens ce que les nazis ont fait aux juifs. La boucle est bouclée.

.../...



Que peut-on espérer de plus sinon une caution juive à la propagande des Hamas et autres Hezbollah. Il faut croire qu'elle fonctionne bien et que les « idiots utiles » sont désormais inutilisables puisque de Malmö à Barcelone en passant par Genève ou Bruxelles, des dizaines de milliers de personnes ont communiqué dans la même mécanique. Ainsi la Catalogne a refusé de commémorer la journée de la Shoah, prenant prétexte de l'action d'Israël à Gaza.

Qu'est ce que ce refus symbolise? Au-delà de sa dimension grotesque, la confluence des marxistes avec les islamistes met en scène une alliance terrifiante : deux modes de pensée totalisants sinon totalitaires progressent dans les esprits des foules. Parés des oripeaux de l'émancipation des humiliés, ils substituent l'émotion des images à la réflexion sur les faits. La raison semble avoir déserté les cervelles de l'extrême-gauche et c'est un cauchemar digne de Goya qui se construit sous nos yeux.

Les manifestations de janvier 2009 à Paris vont rassembler toutes les haines antijuives et anti-Israéliennes additionnées : gauche radicale, gauchistes, islamistes variés, écologistes, négationnistes, « tribu K » et autres « damnés de l'impérialisme ». Ses effets ne se font pas attendre : il devient difficile d'être juif en banlieue ou d'émettre un point de vue critique sur le discours commun dominant dans la salle des profs du bahut. Il faut bien dire que les lieux où l'on pense contribuent à ce formatage intellectuel : la très radicale chic émission de Frédéric

Taddéi, « ce soir ou jamais », fait table ouverte à Tariq Ramadan et Houria Bouteldja, des indigènes de la République, tandis que Marc Edouard Nabe et la même Houria animent les débats de Frantz Olivier Giesbert. L'avenir est radieux pour les Rouges-bruns-verts. Jean Edern Hallier a trouvé de dignes héritiers. Si le Hamas est devenu l'inspirateur de la pensée radicale alors sa défaite n'est pas consommée, bien au contraire. Il y a urgence à construire un front des démocrates contre le nouveau visage de ce nouveau fascisme.

En guise de conclusion provisoire

L'horreur du crime d'Ilan Halimi s'est déroulée en France, non pas au Pakistan, non pas en Irak, pas en Afghanistan. Un film d'Ingmar Bergman, « l'œuf du serpent » raconte fantastiquement ce processus de décomposition sociale, morale et politique dans l'Allemagne des années 30. On sait ce qu'elle engendra. Une lettre récente de l'animateur de télévision, Arthur, publiée dans le Monde du 8 février rapporte l'in vraisemblable haine publique dont il est l'objet et ceci parce qu'il est juif.

Que se passe-t-il en France ? Que se passe-t-il en Europe ? Un nouveau monstre est-il en train de couver ? Y aurait-t-il un nouvel œuf du serpent prêt à éclore ?

Jacques Tarnero

Ancien Chercheur associé au CNRS



Service de Protection de la Communauté Juive

Témoign ou victime d'un acte antisémite ?



maintenant sur :
www.spcj.org

24h/24, 7j/7, le SPCJ veille...

N° Vert 0 800 18 26 26

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

WWW.SPCJ.ORG



**Le SPCJ est joignable
toute l'année 24/24 et 7/7**



0 800 18 26 26



www.spcj.org

